

# LE JOURNAL DU CPN

Les informations du Centre Psychothérapique de Nancy ● 2022-2023 ● n°37

VIE  
INSTITUTIONNELLE

TERRITOIRE &  
PARTENARIAT

CLINIQUE &  
PRATIQUE

PROMOTION DE  
LA SANTÉ MENTALE

ENSEIGNEMENT

ÉVÉNEMENTS &  
VIE CULTURELLE



Journée du développement durable



1 rue du Dr Archambault  
B.P. 11010 - 54521 Laxou Cedex  
[www.cpn@laxou.com](http://www.cpn@laxou.com)

# édito

## VIE INSTITUTIONNELLE

- 4 Les fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie
- 5 Le projet d'établissement

- 6 Le Comité d'Établissement (CSE)
- 8 Une nouvelle politique de communication
- 9 Premiers secours en santé mentale
- 10 Journée du développement durable

## TERRITOIRE & PARTENARIAT

- 11 Le projet «Maison des femmes»
- 11 La télémédecine
- 12 Signature du contrat territorial de santé mentale de Meurthe-et-Moselle



## PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

- 14 Ambassadeurs Santé Mentale en mission de service civique sur le territoire du Grand Nancy
- 17 Escape Game : libérer la parole sur la santé mentale

## CLINIQUE & PRATIQUE

- 19 Les espaces d'apaisement au CPN
- 20 Présentation du RéLAB
- 23 Ateliers thérapeutiques à l'HJ Pasteur
- 26 AGAVE : prise en charge des auteurs de violence conjugale



- 27 1ère journée du GREPA
- 28 Unité Soins Pour Tous
- 30 Journée mondiale sans tabac
- 31 Eco-Rando pour le CATTPE TAPE
- 31 Le CATTPE TAPE participe à Octobre Rose
- 32 Unité 2 : Valorisation et confiance en soi



## ENSEIGNEMENT

- 33 «ERASMUS'ment vôtre»
- 36 Les étudiants se mobilisent pour le Bénin

## ÉVÉNEMENTS & VIE CULTURELLE

- 37 D'autres regards
- 39 ETED : Festival



En ce début de mois de juillet, à l'heure où à tour de rôle nous profiterons d'une période de congés bien méritée auprès de nos proches, j'ai l'envie de regarder dans le rétroviseur pour mesurer le chemin parcouru sur l'année par cet établissement dont j'ai eu le plaisir à accompagner le quotidien et les projets plusieurs mois.

Le Journal du CPN a l'ambition dans ses différentes rubriques «Vie institutionnelle», «Territoire et partenariat», «Clinique et pratique», «Promotion de la santé mentale», «Enseignement», «Événements et vie culturelle» de relayer et valoriser votre travail et celui de l'institution au service des patients et des professionnels.

Il se veut un outil de communication positive sans méconnaître le quotidien qui est le vôtre dans un système de santé souvent rudement mis à l'épreuve et à la démographie médicale et paramédicale pré-occupante.

Il est aussi le reflet de nos valeurs de « care », de service public, de bienveillance et

d'ouverture. Vous en êtes les meilleurs ambassadeurs.

De nombreuses actions et projet se sont réalisés et vous pouvez être fiers du dynamisme que ces articles reflètent de notre établissement.

Pêle-mêle, je mentionnerai l'ouverture des premiers espaces d'apaisement et le retour d'expérience à leur sujet réalisé en AG des Cadres, l'intervention de l'association le Mur au sein du site qui attise la curiosité par sa fresque de street art à l'entrée de notre site et invite - par ses touches de rappel en nombreux endroits - à profiter des beaux extérieurs de notre établissement, le projet animaux patients permettant d'offrir une aide à la garde d'animaux pour des patients hospitalisés, la livraison sur site de produits paysans pour le personnel...

Plaisir aussi à voir le projet de prévention Pairs en Santé Mentale se déployer sur le Grand Nancy, à voir le déploiement de l'association RéLAB (Réseau Lorrain Anorexie Boulimie) porté par le CPN et le CHRU pour un appui de proximité pour les professionnels soignants. Les divers articles

relatifs aux ateliers thérapeutiques de l'hôpital de jour, de même que l'accompagnement des auteurs de violences conjugales au niveau du CMP de Lunéville témoignent de votre richesse professionnelle et de votre capacité d'adaptation et d'évolution aux besoins de santé de nos concitoyens. Toutes les initiatives et belles réalisations ne sont malheureusement pas ici relayées, aussi n'hésitez pas tout au long de l'année à les adresser à [communication@cpn-laxou.com](mailto:communication@cpn-laxou.com) pour les partager et les valoriser. Notre quotidien est assez dense pour que nous prenions le temps de profiter de nos avancées et réussites ensemble !

Au moment de conclure cet éditto, c'est aussi pour moi l'occasion de vous dire au revoir, en vous remerciant bien sincèrement et chaleureusement pour votre accueil et le travail que nous avons pu mener ensemble. Je vous souhaite le meilleur pour la suite, elle vous appartient et prenez en soin !

*Marion Ronesau*  
Directrice par interim

**Adresse électronique :** [communication@cpn-laxou.com](mailto:communication@cpn-laxou.com)

**Membres du comité :** Marion ROSENAU - Laure VUKASSE - Sophie ACKERMANN - Didier CHASSATTE - Christelle COURTIOL - Fabienne GILET - Michel LAVIGNE - Mélanie VAUTRIN

**Participants à ce numéro :** Marion ROSENAU, Laure VUKASSE, Sophie ACKERMANN, Alexandra AUGST-MERELLE, Nathalie BALLAND, Thierry BERNIER, Lydia BOUKHETAIA, Delphine CHAPON, Didier CHASSATTE, Christelle COURTIOL, Tatiana DABROWSKI, Adrian DAERON, Dorothée DUVAL, Equipe EMLPPA, Equipe ETED, Equipe soignante Unité 2, Anne FARON, David FERNANDES, Barbara FLIELLER, Claire GAMBS-CECCHI, Guillaume GENTY, Sylvain GUICHARD-LEROY, Nathalie GONFRAY, Julie HERNANDEZ, Anne-Claire LEMERCIER, Isabelle MEZUREUX, Géraldine MORTIER, Virginie ODEN, Stéphanie PETIT, Hung Long PHAM, Sophie RICHY, Grégoire RICHARD, Xavier SIPP, Hélène TOLONI

**Mise en page :** PAO CPN - **Impression :** L'Ormont imprimeur

**Crédit photo :** CPN - Clément LATRAYE - Apolline FURY **Responsable légal :** La Directrice par intérim du CPN - I.S.S.N. 1165-502X



# VIE INSTITUTIONNELLE

## LE FONDS D'INNOVATION ORGANISATIONNELLE EN PSYCHIATRIE

**Le Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP) a été créé en 2019.**

Il s'agit d'un appel à projets national qui est lancé annuellement depuis sa création. Il fait l'objet d'une instruction de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) publiée en général en début de période estivale qui définit les orientations et les axes dans lesquels les projets déposés devront s'inscrire.

**Il a vocation à permettre de financer des nouveaux projets innovants** tant dans l'organisation promue que dans les prises en charge proposées.

L'objectif est de répondre aux besoins de transformation de l'offre de santé en psychiatrie, notamment dans le cadre des actions prioritaires de la feuille de route santé mentale et psychiatrie. Il est attendu que les projets proposés soient porteurs, par leur caractère innovant, d'une dimension d'évolution des pratiques.

Chaque établissement de santé mentale a la possibilité de déposer des dossiers de candidatures dans un calendrier prédéfini auprès de son Agence Régionale de Santé (ARS).



L'ARS instruit et présélectionne les dossiers déposés qu'elle transmet ensuite à la Direction Générale de l'Offre de Soins.

Un jury national établit la liste des lauréats au niveau national en décembre.

**Les projets retenus sont financés pour 3 ans** avec des crédits complémentaires destinés à financer les 2ème et 3ème annuités des projets lauréats des années précédentes.

Chaque projet lauréat fait l'objet d'une évaluation à l'issue d'une période de 3 ans pour pérenniser son financement.

**Depuis sa création, le CPN a régulièrement déposé des projets au titre du FIOP qui ont bénéficié d'un accompagnement financier :**

**CLIP Adolescents : 481 689€**

**CLIP SOCIA : 532 600€**

**Equipe mobile pour la prise en charge  
des auteurs de violences sexuelles : 510 000€**

**Consultation souffrance et travail dans le Lunévillois : 136 500€**

*Grégoire RICHARD  
Laure VUKASSE*



# VIE INSTITUTIONNELLE

## LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

**Le projet d'établissement définit, notamment sur la base du projet médical, la politique générale de l'établissement.**

Il doit être compatible avec les objectifs du schéma régional de santé définis par l'Agence Régionale de Santé qui, lui-même, décline les stratégies nationales de santé et les programmes nationaux d'accès aux soins ou de transformation du système de santé. Il est établi pour une durée maximale de cinq ans avec la possibilité de le réviser avant ce terme.

Le projet d'établissement est composé de plusieurs volets dont le projet médical et le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico techniques, plus communément désignés sous le terme de **Projet Médico Soignant** (PMS) qui en constitue un volet fondamental.

En effet, le **PMS** fixe les objectifs stratégiques d'évolution de l'organisation des filières de soins, du fonctionnement médical et des moyens médico-techniques permettant de répondre aux besoins de santé de la population, ainsi que l'évolution des stratégies de prise en charge, notamment thérapeutiques.

Au CPN, le nouveau PMS a été élaboré en 2021 et arrivera à terme en 2025.

**Sept axes stratégiques ont été retenus :**

- Prévention
- Renforcer l'accessibilité à l'offre de soins
- Qualité-sécurité-efficience des soins
- Activités de recours
- Renforcer les coopérations
- Volet médico-soignant du projet managérial
- Missions universitaires

Le projet d'établissement comprend également un projet psychologique, un projet social, un projet de gouvernance et de management participatif, un volet éco responsable.

**Le projet psychologique** comporte plusieurs volets relatifs aux activités cliniques des psychologues, à leurs activités de formation et de recherche et à leur organisation dans l'établissement.

**Le projet social** du CPN s'articule autour de 4 axes :

**AXE 1** : « La stratégie du dialogue social au CPN »



**AXE 2** : « Les carrières et les parcours professionnels au CPN »

**AXE 3** : « La formalisation de la politique sociale au CPN »

**AXE 4** : « Les conditions de travail et les risques associés »

**Le projet de gouvernance et de management participatif** définit les orientations stratégiques en matière de gestion de l'encadrement et de coordination des équipes médicales, paramédicales, administratives, techniques et logistiques, à des fins de pilotage, d'animation et de motivation à atteindre collectivement les objectifs du projet d'établissement.

Pour l'élaboration de l'ensemble des volets du projet d'établissement, le CPN a souhaité mettre en place une démarche participative avec des groupes de travail au sein desquels des professionnels de tous horizons ont été sollicités au regard des sujets abordés et de leurs compétences respectives.

Le projet d'établissement peut être complété par un volet architectural, un volet logistique, un Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI).

*Grégoire RICHARD*  
*Laure VUKASSE*

# VIE INSTITUTIONNELLE

## LE COMITÉ SOCIAL D'ÉTABLISSEMENT (CSE)

### Bases législatives et réglementaires :

Articles L. 6144-3, L. 6144-3-1 et L. 6144-4 du code de la Santé publique, articles L. 251-11 et suivants du CGFP  
Le décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021 relatif aux comités sociaux d'établissement des établissements publics de santé, des établissements sociaux, des établissements médico-sociaux et des groupements de coopération sanitaire de moyens de droit public, crée un CSE dans chaque établissement public hospitalier.

Au sein du CPN, le CSE est composé de 12 membres avec un nombre de suppléants égal au nombre de titulaires.

Est également créée une Formation Spécialisée du Comité en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT), si l'établissement atteint un seuil de 200 agents, en l'espèce est créée une telle formation au CPN.

Les membres de la F3SCT sont désignés par chaque organisation syndicale siégeant au CSE au prorata du nombre de représentants: les titulaires sont les représentants membres titulaires et suppléants du CSE et les suppléants peuvent être tout agent éligible.

Le règlement intérieur du CSE et de la F3SCT est identique. Il est arrêté par le Président après avis du CSE et proposition de la F3SCT. Pour leurs secrétariats, sont élus un secrétaire et un secrétaire suppléant parmi les membres titulaires et un

secrétaire administratif est désigné par le Directeur. Un procès-verbal comprenant le compte rendu des débats et le détail des votes est signé dans le délai d'un mois soumis à l'approbation des membres.

### Articulation spécifique des compétences entre le CSE « en formation plénière » et le CSE « en F3SCT »

#### Le CSE en formation plénière rend des avis sur :

- L'accessibilité des services et la qualité des services rendus (à l'exception de la qualité des soins) ;
- L'organisation interne de l'établissement (organisation et fonctionnement des services) ;
- Les orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines et la définition des orientations en matière de politique de ressources humaines (Lignes Directrices de Gestion (LDG), valorisation des carrières).
- Les enjeux et politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations (plan d'action pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) ;
- Les orientations stratégiques de l'établissement et celles inscrivant l'établissement dans l'offre de soins au sein de son territoire.
- Le règlement intérieur de l'établissement ;
- Le plan de redressement (PRE) et le plan global de financement pluriannuel ;

•Les modalités d'accueil et d'intégration des professionnels et étudiants.

•La GPMC et la politique générale de formation du personnel, y compris le plan de formation ;

•La protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes.

•Les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé, de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service.

#### Le CSE est seulement informé sur :

- La situation budgétaire de l'établissement et notamment le budget prévisionnel ;
- Le contrat pluriannuel d'objectif ;
- Le bilan de la mise en œuvre des LDG ;
- Le dispositif de la forfaitisation des heures supplémentaires et du rapport annuel de la mise en œuvre de ce dispositif.

Chaque année, le CSE débat sur l'évolution des ressources humaines lors de la présentation du rapport social unique et sur la programmation des travaux de l'instance.



# VIE INSTITUTIONNELLE

## La F3SCT recentre quant à elle l'action autour de la santé, la sécurité et la prévention des risques. Elle est consultée :

- Sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ;
- Avant toute modification de l'organisation et du temps de travail (sauf lorsque ces projets s'intègrent dans une réorganisation de service et sont examinés directement par l'assemblée plénière du CSE) ;
- Sur les projets importants d'introduction de nouvelles technologies lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des agents ;
- Sur la mise en œuvre des mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail et des travailleurs en situation de handicap, notamment sur l'aménagement des postes de travail.

## La F3SCT rend des avis sur :

- Le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans son établissement et des actions menées ;
- Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail établi à partir de l'analyse contenue dans le rapport social unique

## La F3SCT examine également :

- Les questions relatives à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail,

à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes ;

• Le rapport annuel établi par le médecin du travail. Elle a accès aux informations relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail contenues dans le rapport social unique.

## La F3SCT a pour principale compétence de contribuer à la promotion de la prévention des risques professionnels et peut proposer des actions qu'elle estime utile dans cette perspective.

Pour cela, elle organise des visites des services à intervalles réguliers. Elle est alors informée des visites et de toutes les observations de l'agent de contrôle de l'inspection du travail, ainsi que des réponses du directeur d'établissement à ces observations.

Une délibération de la F3SCT mandate une délégation pour procéder à chaque visite fixant l'objectif, le secteur géographique et la composition de la délégation.

Celle-ci est composée du président de la formation, des représentants du personnel membres de la formation, des agents du secteur géographique sous réserve des nécessités de service, du médecin du travail, de l'assistant ou du conseiller de prévention et d'un agent de contrôle de l'inspection du travail invité.

Cette délégation rédige un procès-verbal présenté à la formation spécialisée.

## La F3SCT a une compétence particulière quand un accident ou une maladie professionnelle a entraîné ou aurait pu entraîner des conséquences graves

On qualifie un risque grave avéré comme modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail lorsqu'il ne s'intègre pas dans un projet de réorganisation de service.

Elle est seule compétente pour exercer ses attributions sur le périmètre du site pour lequel elle est créée et procède à l'analyse du risque ou des risques ayant conduit à leur création.

## La « préemption » des compétences de la F3SCT par la formation plénière du CSE

Seule, l'assemblée plénière est consultée sur une question ou un projet relevant de ses attributions et qui aurait pu également relever de la formation spécialisée.

Le président du CSE peut, à son initiative ou à celle de la moitié des membres représentants du personnel, inscrire directement à l'ordre du jour du comité un projet de texte ou une question faisant l'objet d'une consultation obligatoire de la formation spécialisée instituée en son sein qui n'a pas encore été examinée par cette dernière.

L'avis du comité se substitue alors à celui de la formation spécialisée.

**Claire GAMBS-CECCHI**



# VIE INSTITUTIONNELLE



## UNE NOUVELLE POLITIQUE DE COMMUNICATION POUR LE CPN

**Le CPN mènera dans les prochains mois le projet de développement d'une nouvelle politique de communication. De son côté, le CH Ravenel mènera également un projet similaire.**

Le lancement de cette nouvelle politique de communication trouve son origine dans le Ségur de la santé et plus précisément via le pilier 3 intitulé « simplifier les organisations et le quotidien des équipes de santé pour qu'ils se consacrent en priorité à leurs patients ».

Ce pilier prévoit notamment l'élaboration d'un projet de gouvernance et de management participatif au sein des établissements de santé. Les groupes de travail mis en place au CPN ainsi qu'au CH Ravenel ont exprimé des besoins importants en termes de communication.

Par ailleurs, l'un des axes de travail de la Communauté Psychiatrique de Territoire Sud Lorraine concerne « le développement d'une politique commune en matière de ressources

humaines » avec un volet sur l'attractivité que la communication peut contribuer à améliorer.

Afin de développer cette nouvelle politique, les deux établissements ont fait le choix de se faire accompagner par une agence spécialisée : Nancomcy.



Cette agence, présente sur Nancy depuis 2014, forte de 80 collaborateurs, a déjà mené des projets avec la Faculté de Pharmacie, l'Université de Lorraine, la Mairie de Lunéville...

Elle sera chargée d'élaborer une stratégie de communication annuelle, qui sera ensuite déclinée avec un plan opérationnel annuel

mettant en œuvre des actions concrètes.

La déclinaison de ce projet consistera d'une part en la réalisation d'un nouveau logo pour chacun des deux établissements.

En effet, l'identité visuelle est le premier élément que l'on voit de l'établissement. Il permet notamment de donner de la visibilité et de traduire les valeurs de l'établissement en représentation visuelle.

D'autre part, une charte graphique sera mise en place afin d'assurer une cohérence des supports utilisés dans l'établissement.

Un comité de pilotage sera constitué prochainement afin de mettre en œuvre ce projet.

**Sophie ACKERMANN**  
**Laure VUKASSE**





# VIE INSTITUTIONNELLE

## PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE : APPRENDRE À AIDER



La réflexion de la mise en œuvre de la formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) a commencé au travers de la lecture d'un article dans la presse évoquant la nécessité de former l'ensemble du public à cette formation au même titre que les premiers secours physiques.



**Premiers Secours  
en Santé Mentale  
France**

APPRENDRE À AIDER

M. Gilles BAROU, ancien directeur du CPN, avait souhaité que l'établissement puisse porter ce programme et former des professionnels issus de la psychiatrie afin de pouvoir en être les ambassadeurs, notamment sur le territoire dans le cadre du projet territorial en santé mentale.

Ce dispositif de formation existe depuis 21 ans en Australie et a été exporté en France depuis 3 ans.

Apparu en 2001 en Australie, le programme de formation de Premiers Secours en Santé Mentale est né sous l'appellation « MENTAL HEALTH FIRST AID » (MHFA) par une éducatrice, ayant elle-même souffert de troubles mentaux, et d'un professeur en médecine.

Ce programme est décliné aujourd'hui au Canada, dans certains états des Etats-Unis, en Asie et en Europe.

La formation PSSM est un atelier interactif qui apprend aux

participants à reconnaître les signes indiquant qu'une personne est peut-être en train de développer un problème de santé mentale ou en train de vivre une crise de santé mentale, et à donner la première aide et l'orienter vers les ressources professionnelles appropriées.

On accorde une attention particulière sur le fait que les premiers secours en santé mentale n'apprennent pas aux participants à devenir soignants ou thérapeutes, mais leur donnent les compétences, les connaissances et les attitudes nécessaires pour procurer des premiers soins efficaces.

Les objectifs sont d'apprendre à assister, écouter, informer, accompagner et renseigner.

Le Centre Psychothérapique de Nancy est doté, à ce jour, de 7 formateurs accrédités PSSM France, module standard.

Deux formateurs sont actuellement en formation pour être accrédités sur le module jeune.

Depuis le deuxième semestre 2021, nous aurons formé 283 citoyens

répartis sur 23 sessions.

A ce jour, 191 personnes restent à former sur 2023 ce qui représente une moyenne de 12 sessions.

Le retour des évaluations des stagiaires met particulièrement en évidence le professionnalisme des formateurs, une déstigmatisation de la santé mentale et un outil et une méthode d'approche adaptés pour le secouriste avec un taux de satisfaction de 94.70 %.



**Nathalie BALLAND**



# VIE INSTITUTIONNELLE



## JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE COMPRENDRE ET S'ENGAGER

La Semaine Européenne du Développement Durable se déroule sur plusieurs journées durant lesquelles, partout en Europe, des initiatives au service du développement durable et de la transition écologique sont mises en avant et présentées au public.

Parce que le CPN est sensible à la notion de développement durable et met en place petit à petit des actions qui répondent à cette transition vers un nouveau modèle de société plus durable, l'établissement a organisé, les 23 septembre et 6 octobre 2022, deux journées de sensibilisation.

Au programme de ces deux journées au CPN : de nombreuses animations et stands d'information ayant pour objectif de promouvoir le développement durable et de sensibiliser le plus grand nombre à ses enjeux.



Hung Long PHAM



# TERRITOIRE & PARTENARIAT

## LE PROJET « MAISON DES FEMMES »



**Ce projet est porté par la Ville de Nancy dont le conseil municipal a délibéré, en 2020, la création d'un lieu dédié aux femmes victimes de violences et à leurs enfants à l'horizon 2025 : la Maison des Femmes.**

Cet espace permettra d'assurer l'accueil et **la mise à l'abri d'urgence pour les femmes et leurs enfants en danger 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de partenaires

extérieurs issus des champs sanitaire, médico-social, associatif, de la justice et de la police, pourront accompagner et soutenir ces victimes de violences.

Ce lieu se voudra aussi un **espace d'écoute, de sensibilisation et de prévention contre les violences faites aux femmes.**

Un comité de pilotage élargi a été mis en place par la Mairie de Nancy pour conduire ce projet en y associant l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le Centre Psychothérapique de Nancy est partie prenante dans ce comité de pilotage pour mener une réflexion sur les réponses adaptées, en termes d'offre de soins, pouvant être apportées à ce public spécifique dans le cadre de la Maison des Femmes au regard de leurs besoins de prise en charge (urgence psychiatrique, suivi post-traumatique, suivi en ambulatoire...).

**La future Maison des Femmes sera localisée au 54 rue Charles III dans les anciens locaux de l'école maternelle.**

*Grégoire RICHARD*

## LA TÉLÉMÉDECINE

**La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) prévoit le déploiement de la télémédecine.**

Celle-ci se décline de différentes façons :

• **La téléconsultation**, c'est-à-dire une consultation médicale entre un patient et son médecin avec ou sans la présence d'un professionnel de santé (elle nécessite un système de visioconférence)

• **La télé expertise**, qui permet à un médecin de solliciter à distance un spécialiste pour un avis ou un diagnostic médical (elle nécessite une messagerie sécurisée de santé permettant l'envoi d'images et de données)

• **La télésurveillance**, qui permet d'assurer, avec l'aide ou non d'un professionnel de santé, un suivi préventif, post-thérapeutique ou une surveillance d'un patient en interprétant les données recueillies sur le lieu de vie du patient, en prescrivant des traitements ou en décidant d'une prise en charge (elle nécessite un système de visioconférence et/ou une plateforme d'échanges de données)

• **La téléassistance**, qui a pour objet de permettre à un médecin d'assister à distance un confrère pour la réalisation

d'un acte médical (elle nécessite un système de visioconférence).

Pour répondre à cet enjeu et pour améliorer le parcours de soins des personnes souffrant de troubles psychiques sur le territoire de la Meurthe et Moselle Sud, le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) a intégré dans son projet médico-soignant 2021-2025, dans l'axe 2 – Renforcer l'accessibilité à l'offre de soins, la fiche projet « Développer la télémédecine – Intensifier l'activité de téléconsultation et de télé expertise.

Disposant d'un plateau de télé expertise pour les consultations d'anesthésie, le CPN souhaite désormais étendre celle-ci à d'autres spécialités notamment à la psychiatrie et développer les téléconsultations déjà initiées au sein de l'établissement pendant la période COVID. **Pour ce faire des prérequis sont indispensables tels que :**

• La mise à disposition d'outils numériques adaptés (PC portable, tablettes,...)

• Le renforcement des réseaux informatiques

• La formation du personnel

• L'information aux patients et à leurs familles, aux professionnels de santé du territoire, au grand public

• L'élaboration de conventions de coopération avec tous les acteurs partenaires

• L'association des élus du territoire au travers des contrats locaux de santé (CLS) et des conseils locaux de santé mentale (CLSM).

Dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire des hôpitaux sud lorraine (GHT 7), le CPN s'associe également aux travaux menés par le CHRU de Nancy en ce domaine. Ainsi, cette démarche commune permet :

• le renforcement des actions du projet médico-soignant partagé (PMSP)

• le déploiement du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) relevant de la compétence de l'établissement support du GHT.

Dans la phase opérationnelle, deux chefs projet, un médecin et un directeur sont chargés de mettre en œuvre le déploiement de la télémédecine au CPN. La première démarche consiste à faire le point sur les besoins exprimés par les différents pôles d'activité en lien avec la Commission Médicale d'Établissement (CME), la direction, le Département d'Information Médicale (DIM) et le service informatique en vue de mettre à la disposition des professionnels les outils numériques nécessaires et un accompagnement en termes de formation.

*Laure VUKASSE*



# TERRITOIRE & PARTENARIAT

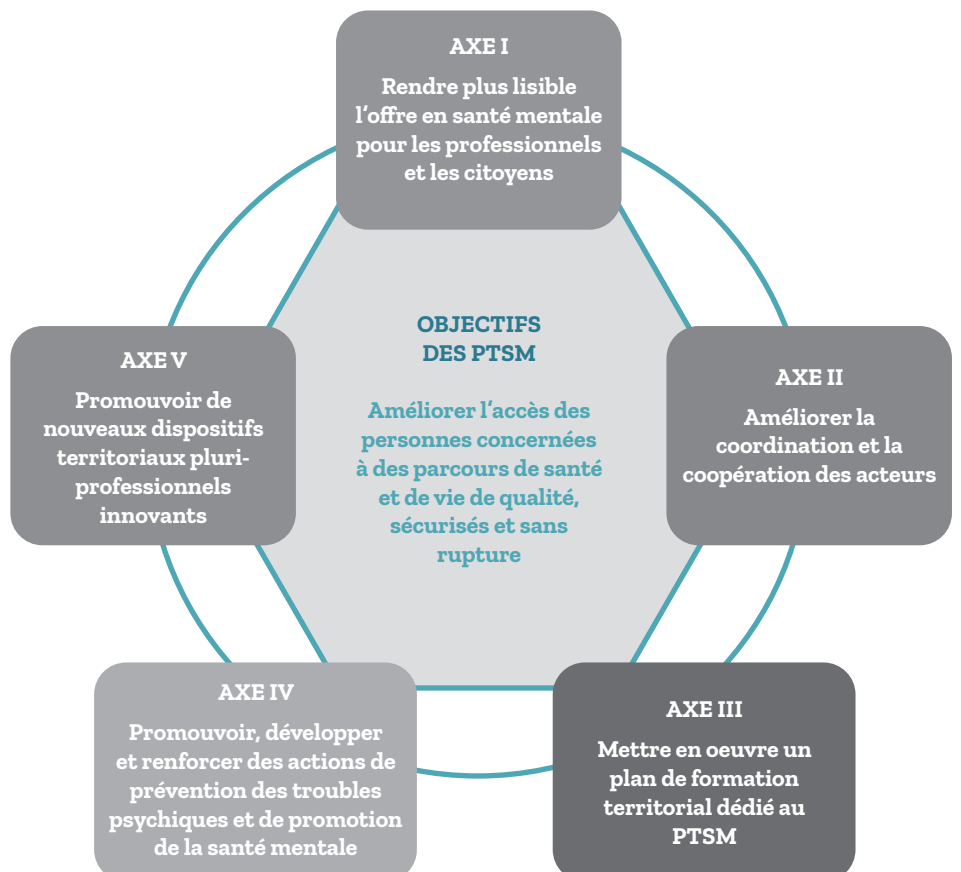
## SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE : UNE DEMARCHE PARTENARIALE ET STRUCTURANTE POUR LA SANTE MENTALE

Le 3 avril 2023, le Projet Territorial de Santé Mentale de Meurthe-et-Moselle (PTSM 54) a franchi une nouvelle étape avec la signature d'un contrat territorial de santé mentale (CTSM) par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et les 21 acteurs représentés par le comité de pilotage du PTSM 54

Ce COPIL rassemble l'ensemble des acteurs de la santé mentale : les représentants des usagers et leur entourage, les professionnels de la prévention, du soin, de l'insertion, de l'éducation nationale, de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social, du logement ainsi que les collectivités territoriales.

Le CTSM formalise les engagements réciproques de tous les signataires pour améliorer la santé mentale et les parcours de santé liés à des troubles psychiques en Meurthe-et-Moselle.

Il décline le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM 54) à travers 5 axes et 27 fiches actions concrètes, en cohérence avec la feuille de route nationale de la santé mentale et de la psychiatrie.





# TERRITOIRE & PARTENARIAT

## Une démarche continue de mobilisation et de co-construction

L'élaboration du PTSM 54 a débuté en 2018 par la réalisation d'un diagnostic partagé grâce à une volonté partenariale et une dynamique collaborative.

Compte tenu de son caractère transversal, le pilotage du PTSM s'appuie sur les ambassadeurs, différents acteurs représentatifs de l'ensemble des acteurs en lien avec l'ARS. Ce qui illustre une volonté de collaborer, de coconstruire afin de répondre aux besoins des personnes vivant avec un trouble psychique :

- Un référent du secteur sanitaire: le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN), établissement de santé mentale le plus important de la Meurthe et Moselle et membre du GHT Sud Lorraine
- Un référent du secteur médico-social : l'AEIM, du champ du handicap
- Un représentant des usagers et de leurs familles : l'UNAFAM

## Des réponses concrètes aux besoins du territoire

Le PTSM 54 a l'ambition d'apporter des réponses concrètes et rapides aux personnes souffrant de troubles psychiques, à leurs familles, aux professionnels et à tous les acteurs en santé mentale, grâce au partage des meilleures pratiques, à l'accent mis sur la prévention et la précocité des interventions, au renforcement de la connaissance des ressources existantes, à une meilleure articulation des professionnels de santé.

Il constitue une première déclinaison opérationnelle de 27 fiches actions, sur une durée de 5 ans, une dizaine d'entre elles ont été priorisées et sont déjà engagées.

## Des financements dédiés

L'accompagnement financier de l'ARS pour cette première génération de contrat s'élève à plus de 1 million d'euros. Les financements apportés ont permis notamment de recruter une coordinatrice, en charge de

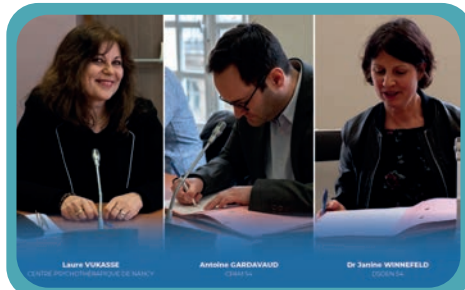
l'animation du territoire, de la mise en œuvre et du suivi du projet en lien avec les ambassadeurs. Il s'agit d'un soutien essentiel au maintien de la dynamique collective au fondement du PTSM.

La signature du contrat permet de s'assurer de la cohérence des différents projets entre eux et de démultiplier les possibilités de mise en œuvre et de financement grâce au travail partenarial engagé.

## Contact

**Stéphanie PETIT**  
 Coordinatrice du PTSM 54  
 03 83 92 68 98  
 07 70 26 89 29  
[stephanie.petit@cpn-laxou.com](mailto:stephanie.petit@cpn-laxou.com)

*Stéphanie PETIT*



# PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

## AMBASSADEURS SANTÉ MENTALE (ASM) EN MISSION DE SERVICE CIVIQUE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND NANCY : LE PAIR À PAIR AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

**Le Centre Psychothérapique de Nancy est le 1er établissement de soins psychiatriques de France à s'engager dans ce projet de prévention innovant en santé mentale.**

**De la conception d'ASM par la fondation ARHM<sup>(1)</sup>, au projet d'essaimage sur le territoire national : implication de la région Grand-Est**

L'origine du projet ASM de la fondation ARHM (2018) émane de plusieurs constats : 50% des troubles psychiques débutent avant 18 ans ; la santé mentale chez des jeunes de 16 à 25 ans se dégrade ; la stigmatisation en santé mentale est importante chez les jeunes et il reste difficile de mobiliser les ressources en santé mentale (source ARHM).

L'approche de pair à pair a été considérée par les initiateurs du projet comme une stratégie à prioriser dans le cadre d'actions communautaires au service de la santé publique.

C'est ainsi, qu'après expérimentation et pérennisation de l'action ASM entre ARHM et Unis-Cité sur la métropole de Lyon, les premiers essaimages en région Rhône-Alpes ont pu être lancés jusqu'à arriver à notre porte.

Le Département de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention

(DPSMP) du CPN, en partenariat avec Unis-Cité à Metz, a fait le choix de s'engager pour déployer ce programme d'actions préventives en Santé Mentale, **au service du bien-être des jeunes.**

La stratégie de communication a permis de mobiliser et d'accueillir l'engagement de professionnels du **PUPEA<sup>(2)</sup>**. Ils se sont inscrits dans une démarche d'accueil et d'accompagnement de 10 jeunes ambassadeurs. 7 jeunes auront pu mener la mission jusqu'à son terme.

**Ambassadeurs Santé Mentale. Qui sont-ils ? Objectifs, missions et champs d'actions**

Les ASM sont des jeunes âgés de 18 à 25 ans, volontaires en service civique, pendant 8 mois. D'origines et de parcours divers, et recrutés sur leur seule motivation, ils ont bénéficié de plusieurs formations : Premiers secours en Santé Mentale, Promotion de la santé et intervention de pair à pair, écoute active et méthodologie de l'intervention en éducation pour la santé.



L'objectif général du programme est de « soutenir les jeunes en souffrance psychique et en situation de vulnérabilité, en favorisant le repérage précoce, l'accès aux soins et à la prévention ».

Plus spécifiquement, les interventions tendent à : « réduire la stigmatisation en santé mentale », « favoriser le repérage des jeunes en souffrance psychique », « orienter, de façon personnalisée, vers les dispositifs locaux de prévention et de soins ».

Pour ce faire, les ASM animent des ateliers d'éducation pour la santé mentale auprès de jeunes de 16 à 25 ans au sein de structures du Grand Nancy, préalablement identifiées (Lycées, Ecole de la 2ème chance, ...).

(1) : Action, Recherche, Handicap et Santé Mentale (ARHM) - (2) : Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PUPEA)



# PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

## Un accompagnement des ASM

Six professionnels du CPN intervenant au sein du PUPEA, notamment auprès d'adolescents, en unités de soins ou issus d'équipes mobiles (Les Glacis, CMPEA<sup>(3)</sup> des Prés, EMA<sup>(4)</sup>, EMIE<sup>(5)</sup>), ont assuré la fonction de « référent » (4 infirmières, 1 éducateur spécialisé, 1 psychologue). Un psychologue pour adultes du pôle de Toul Pont-à-Mousson (l'UPPAM<sup>(6)</sup>, G02) a assuré la supervision des ASM.

La fonction des référents consistait à accompagner les jeunes ASM, en collaboration avec Unis-Cité, dans la conception et la mise en œuvre d'interventions de promotion de la santé mentale dans le cadre d'ateliers collectifs.

L'un des points de vigilance a été que les interventions des ASM soient axées sur la santé mentale en général, et non spécifiquement sur les troubles psychiques. Ils ont été également accompagnés pour travailler sur leur posture lors des interventions (avec réajustement lorsque nécessaire), sur leurs limites, leurs ressentis grâce à des temps hebdomadaires de cohésion d'équipes, des suivis individualisés.

## Des repères pour le « pair à pair »

Les référents du CPN ont bénéficié, en septembre 2022, d'une formation par l'ARHM. Tout au long de l'année, des réunions de coordination entre professionnels du CPN et la coordinatrice d'équipe Unis-Cité, ont permis d'ajuster en continu le déploiement du programme, l'accompagnement des ASM et

de résoudre les problématiques émergentes rapidement.

Des temps d'échanges avec les ASM ont pu être réalisés au fil de l'expérimentation afin de favoriser le **développement de leur capacité d'autonomie** dans un **cadre sécurisant**.

Le suivi rigoureux du déploiement du programme et la communication entre l'ensemble des collaborateurs ont permis de définir des pistes d'amélioration, tant pour l'accompagnement des ASM que pour le pilotage de la démarche. Par exemple, une des difficultés était la distance géographique séparant les ASM (Metz) et leurs référents (Nancy). Ces 60 kms de distance n'ont pas facilité les rencontres en face à face.

La compensation de cette difficulté a été permise par : l'élaboration d'outils de communication simples, la programmation de temps de rencontre lors de leurs venues à Nancy, la création d'outils communs pour mutualiser les recherches de lieux et transmettre les informations.

## Les interventions au sein des structures

Plusieurs lycées et structures ont été identifiés et contactés par les ASM et leurs référents.

Trois lycées du Grand Nancy et l'École de la 2ème chance de Nancy ont répondu favorablement à des interventions au sein de leurs établissements.

Les ASM ont construit une plaquette informative « ressources locales en santé mentale », comportant les coordonnées des lieux d'accueil et d'écoute (Maison des ados, consultation jeunes consommateurs,

etc.). Cette plaquette a été diffusée aux jeunes bénéficiaires et aux établissements à l'issue des ateliers de sensibilisation à la santé mentale. Les principales thématiques abordées étaient : « l'estime de soi », « le bien être », « la gestion de ses émotions », « l'hygiène de vie ».

Des évaluations quantitatives et qualitatives de ces interventions ont été prévues en continu auprès des publics bénéficiaires, des ASM et des structures bénéficiaires. Des entretiens ont également été proposés aux référents, aux ASM et aux membres du comité de pilotage pour évaluer les impacts de leur participation au projet ASM.

## ASM, référents, bénéficiaires, structures bénéficiaires : focus sur quelques impacts et enjeux de cette démarche

### • Pour les ASM :

Au départ, les ASM avaient une perception floue de leur engagement, avec confusion entre santé mentale et psychiatrie qui a nécessité un réajustement. Pour certains, la mission était attendue comme un tremplin (accès à un Master...) vers une activité dans le champ de la santé mentale. Mais c'est aussi, l'envie « d'être utiles », « d'être sur le terrain » qui les animait. Le développement de la capacité d'écoute, de **l'apprentissage du travail en équipe**, voire l'acquisition de connaissances en santé mentale sont cités.

Ils s'emploient à exprimer le trop peu de temps accordé à cette mission qu'ils ont choisie, parlant même de « frustration », et le besoin de rencontrer davantage les référents, sur des temps formalisés, pour une

(3) : Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) - (4) : Equipe Mobile pour Adolescents (EMA) - (5) : Equipe Mobile d'Intervention Ethnopsychiatrique (EMIE) - (6) : Unité de Psychiatrie de Pont-À-Mousson (UPPAM)

# PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

meilleure préparation des rencontres avec leurs pairs bénéficiaires.

Si la motivation a pu fluctuer dans le temps, que le travail en groupe n'a pas été aisé pour tous, cette expérience humaine est qualifiée d'« enrichissante », où le « oser aller vers » a progressivement pris place, confortant, pour certains, l'idée de s'engager.

Des temps de supervision ont contribué à la **réassurance recherchée** par chacun. Enfin, les sept ASM recommandent la mission de service civique ASM.

## • Pour les référents :

Les référents se disent prêts à renouveler leurs missions s'ils sont en nombre suffisant.

Leurs principales motivations portent sur l'aspect novateur du projet, visant à accompagner les jeunes à être acteurs de leur santé, et « l'importance de la prévention et de la promotion de la santé mentale, intégrée dans leur pratique professionnelle ».

Leur engagement a permis, entre autre, d'échanger, lors des réunions, avec d'autres professionnels du PUPEA sur leurs pratiques en matière d'éducation pour la santé.

## • Pour les bénéficiaires :

Suite à la diffusion de questionnaires à destination des jeunes bénéficiaires, une majorité d'entre eux disent avoir été satisfaits, voire très satisfaits des interventions des ASM.

Ils déclarent avoir acquis de nouvelles connaissances en santé mentale, réfléchir à leur propre santé mentale et identifier des solutions pour faire face à leurs propres difficultés.

Des interventions qui, très majoritairement, ont permis aux jeunes de se sentir mieux, de consolider leur confiance en eux, d'avoir une meilleure image d'eux-mêmes.

S'ils sont peu à reconnaître avoir découvert des structures ou des professionnels qui pourraient les conseiller et les accompagner, ils disent majoritairement se sentir plus à l'aise pour aller consulter un professionnel de la santé mentale.

## • Pour les structures bénéficiaires :

Un questionnaire en ligne a été diffusé aux professionnels des structures à des fins d'évaluation de leur degré de satisfaction en termes d'information, de préparation,

d'organisation, d'impact sur les professionnels, d'émergence de besoins nouveaux et de leur souhait ou non de reproduire cette action au sein de leurs structures. Également, les référents du CPN et la coordinatrice d'équipe Unis-Cité rencontreront les structures afin d'établir un bilan final.

## Une aventure à poursuivre ?

Si l'enthousiasme de poursuivre, l'an prochain, ce travail partenarial au service de la promotion de la santé mentale des jeunes est affirmé majoritairement par les professionnels du CPN et d'Unis-Cité, la reconduction et ses modalités de mise en œuvre restent tributaires de plusieurs facteurs (nombre de professionnels référents, durée d'engagement, création d'une antenne Unis-Cité à Nancy, ...).

Les pilotes du programme travaillent actuellement à construire les conditions favorables au renouvellement de cette expérience humaine porteuse de sens et riche d'apprentissages.



**Didier CHASSATTE et l'ensemble des professionnels du CPN engagés dans l'implantation d'ASM sur le Grand Nancy**

**Coordonnées de la Responsable du Département de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention du CPN, Lydia BOUKHETAIA : [departement.prevention@cpn-laxou.com](mailto:departement.prevention@cpn-laxou.com)**





# PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

## « IL Y A DES CLÉS POUR ALLER BIEN » : UN ESCAPE GAME POUR LIBÉRER LA PAROLE SUR LA SANTÉ MENTALE DES LYCÉENS

**C'est l'histoire d'une rencontre entre les pilotes du Département de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention (DPSMP) du CPN et une équipe, engagée, de l'ensemble scolaire Saint Sigisbert : Nicolas MEYER (directeur), Géraldine MORTIER (infirmière scolaire) et Nadège SCHMITT (responsable de vie scolaire).**

**La santé mentale des jeunes est un enjeu majeur de santé publique.** Les professionnels du lycée Saint-Sigisbert le constatent quotidiennement à partir d'aspects positifs (importance d'un climat scolaire, engagement des élèves dans des projets) et via l'accompagnement de situations de mal être qui sont la conséquence de la combinaison de divers facteurs tels que : les impacts négatifs du stress et de la pression liée à l'avenir, la gestion des émotions, les problématiques de confiance en soi, etc.

Oui mais... Le tabou est encore pesant sur ce sujet alors que nous avons toutes et tous une santé mentale et que nous pouvons, individuellement et collectivement, agir sur les facteurs qui la favorisent.

**La question est alors : comment libérer la parole sur la santé mentale sans stigmatiser et dans un esprit d'ouverture ?**

En tant que professionnels et anciens

élèves nous avons pu éprouver les séances d'informations en santé, « descendantes » et animées par des adultes.

Pour ce projet entre le DPSMP et le lycée Saint-Sigisbert, nous souhaitons collectivement proposer une modalité différente ayant fait ses preuves : l'intervention de pair à pair, c'est-à-dire « des jeunes qui parlent aux jeunes ».

Du côté du DPSMP, une idée d'outil a été proposée : le jeu comme média et plus précisément un escape game. L'équipe de Saint-Sigisbert ayant accueilli la proposition favorablement, il a alors été proposé aux élèves de seconde de contribuer à un groupe de construction du jeu. Cette classe d'âge a été identifiée du fait de la période de transition qu'ils traversent : le passage du collège au lycée ; le début des préoccupations liées aux examens et à l'orientation et les questionnements liés à l'adolescence.

Six élèves volontaires ont répondu présents : Alethéa, Anne, Gauthier, Lyly, Olivia et Romane.

Leur principale motivation était la thématique de la santé mentale. Cela a été un levier puissant, déterminant pour leur engagement dans le projet. Leur implication s'est concrétisée par la recherche d'informations, leur investissement en temps (au lycée

lors de réunions et à la maison) et par la construction d'éléments du jeu.

Les membres du groupe se sont retrouvés durant une année, le temps pour les élèves de passer de la seconde à la 1ère, ce qui n'a aucunement affecté leur mobilisation.

### L'escape game

Le jeu débute avec la situation d'un élève en mal-être.

Le groupe de joueurs va lui venir en aide et devra résoudre des énigmes qui lui permettra de découvrir les ressources favorisant le retour au bien-être de leur camarade. Les cinq ressources ont été définies par les élèves : la respiration, la musique, les activités (artistiques, sportives, multimédias), le lien social et les numéros utiles à connaître pour demander de l'aide.

La communauté scolaire s'est mobilisée et a permis à l'ensemble d'une classe d'âge (les classes de seconde soit 185 élèves) de bénéficier de cette action tout au long de la journée du mardi 31 janvier 2023. Les élèves ont été répartis dans 5 salles par groupes de 5, avec un temps maximum de 30 minutes pour résoudre les énigmes. Les « maîtres du jeu » étaient les élèves du groupe projet, accompagnés des

# PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

professionnels du CPN et de Saint-Sigisbert.

Une assemblée générale, en présence de tous les élèves de seconde et de l'équipe de travail, a été organisée en fin de journée. L'objectif était de revenir sur les motivations soutenant cette action et de «décortiquer» les différentes étapes du jeu afin qu'ils en comprennent la finalité.

## Retours d'expérience

Le bilan a été extrêmement positif pour l'ensemble des contributeurs. Les élèves ont joué avec entrain, dans une très bonne ambiance.

Les élèves ayant construit le jeu en

ressortent grandis, ils déclarent que ces 12 mois leur ont apporté beaucoup, notamment grâce aux échanges avec des professionnels.

C'est une action qui avait du sens pour eux. Ils préconisent à l'avenir de privilégier des temps d'échanges par groupe après le jeu, plutôt qu'en assemblée générale afin de favoriser le dialogue.

L'ensemble scolaire Saint-Sigisbert souhaite programmer à nouveau cette action lors de la prochaine année scolaire.

Enfin, dans la dynamique de promotion de la santé mentale, et spécifiquement dans un objectif de création « d'environnements favorables à la santé », le directeur de l'ensemble scolaire a souhaité que

les professionnels soient formés aux Premiers Secours en Santé Mentale.

**Une première formation a été organisée à l'automne 2022.**

**Une autre session est d'ores et déjà programmée pour 2023.**

**Lydia BOUKHETAIA**

Responsable Département de Promotion de la Santé Mentale et de Prévention CPN

**Géraldine MORTIER**

Infirmière scolaire  
Ensemble scolaire Saint-Sigisbert





## DÉPLOIEMENT D'ESPACES D'APAISEMENT AU CPN



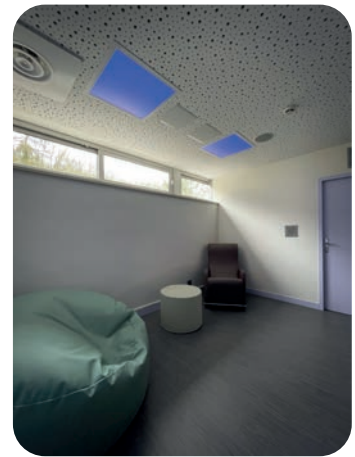
**Quatre espaces d'apaisement sont désormais déployés au CPN dans les unités Philia, Horizon, l'Unité 2 et l'Unité 6.**

Deux autres espaces seront prochainement installés à l'unité A et à l'unité B.

Ces espaces, financés avec l'ARS Grand Est dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, ont vocation à être une alternative

à l'isolement, en permettant au patient de faire redescendre la tension avant que la crise ne s'installe.

Ils ont été modélisés dans le cadre d'un groupe de travail multidisciplinaire et intègrent entre autres un mobilier confortable, un diffuseur d'huiles essentielles, de la musique, une lumière douce, colorée et modulable.



*Barbara FLIELLER*





## LE RÉLAB : UN APPUI DE PROXIMITÉ POUR LES PROFESSIONNELS SOIGNANTS L'ANOREXIE ET LA BOULIMIE EN LORRAINE

**Un nouvel acronyme apparu depuis fin 2022, et plus officiellement en février 2023, avec sa parution au Journal Officiel, le RéLAB est le Réseau Lorrain Anorexie Boulimie. C'est une association loi 1901, co-portée par le CPN et le CHRU de Nancy.**

La cellule de coordination est domiciliée au 10ème étage du bâtiment de Brabois adultes, avenue de Bourgogne à Vandoeuvre-lès-Nancy.

### Plus précisément : qu'est-ce que le RéLAB ?

Le RéLAB a pour mission d'aider les professionnels de santé dans la coordination du parcours de soin, pour les personnes souffrant de troubles des conduites alimentaires et, notamment, d'anorexie mentale et de boulimie. Ces deux troubles étant moins fréquemment pris en soin que d'autres troubles du comportement alimentaire comme l'hyperphagie.

### D'où vient ce projet ?

Le projet du RéLAB est né en réponse à l'appel à projet santé mentale, de l'Agence Régionale de Santé du Grand Est en mars 2021.

Cet appel à projet découle lui-même de l'instruction de la DGOS de septembre 2020, élaborée dans un groupe de travail piloté par le DGOS avec les professionnels concernés et la Fédération Française Anorexie Boulimie (FFAB). L'amélioration

du parcours de soin des patients souffrants de TCA est, depuis, devenu une priorité de santé publique.

Un collectif de médecins du CHRU de Nancy et du CPN a rédigé et présenté à l'ARS Grand Est le projet qui a été validé en mars 2022.

### Quelles sont, en détail, ses missions ?

Les missions définies par le comité de rédaction du projet et validées par l'ARS Grand Est sont autour de 3 axes maillant à la fois le psychiatrique et le somatique, la filière enfant et celle adulte, ainsi que les liens entre les établissements publics et les structures ou professionnels du privé, sans oublier le lien ville-hôpital :

#### Premier axe : La filière de soin

Le RéLAB doit aider à favoriser l'accès au soin et à développer le diagnostic précoce en diffusant en plus des outils consensuels, les coordonnées et les modalités de prise en charge somatique et psychiatrique des ressources opérationnelles du territoire lorrain et au besoin, aider à renforcer les rangs des acteurs de ces soins, en soutien des référents médicaux somatiques et psychiatriques grâce à l'appui du partenariat multidisciplinaire.

Les partenariats peuvent s'étendre des soignants non spécialisés en TCA jusqu'aux structures expertes. Le RéLAB doit oeuvrer pour, et accompagner l'ouverture de l'offre de soin dans la filière d'accueil et la

filière d'aval de l'hospitalisation.

Le RéLAB doit également, autour des situations complexes, permettre avec les outils appropriés d'aider à mettre les acteurs en lien avec des e-RCP, un numéro d'appel soignants...

**Deuxième axe :** La recherche dans le domaine de l'anorexie et de la boulimie, permettant de valider des modalités thérapeutiques, d'éclairer les parcours de soin et de faire avancer les connaissances sur ces pathologies.

**Troisième axe :** La formation et l'information auprès des professionnels et étudiants de santé; la sensibilisation vers la médecine générale et scolaire.

### A qui est-il destiné ?

Le réseau sera un interlocuteur de première intention pour les nouveaux Dispositifs d'Accueil et de Coordination (DAC) des quatre départements lorrains pour les problématiques d'anorexie et de boulimie.

Le RéLAB veut devenir le soutien des professionnels de niveau 1, acteurs centraux des prises en soin (médecins généralistes et professionnels non experts en TCA), accueillant les patients en première intention et repérant des troubles dans les conduites alimentaires.

Les autres professionnels de ville ou les hospitaliers, non spécialisés, seront également soutenus par le



# CLINIQUE & PRATIQUE

RÉLAB, permettant, à travers une analyse de situations cliniques, d'orienter vers les professionnels de proximité identifiés.

Pour les soignants de niveau 2, hospitaliers, privés ou libéraux, ayant une formation TCA et agissant déjà dans ce soin, nous souhaitons pouvoir les aider à étoffer ce rang et ainsi pouvoir diffuser suffisamment de coordonnées, pour répartir les demandes de soin. De même, nous espérons pouvoir diffuser de nombreux outils consensuels pour faciliter les prises en charges et le dialogue entre les professionnels multidisciplinaires.

Pour les soignants de niveau 3, c'est améliorer la filière d'aval et limiter les inclusions de patients avec des dénutritions extrêmes, formaliser les hospitalisations en soins somatiques en cas de refus du patient.

## N1 : Médecins généralistes et non spécialistes

Repérer - Évaluer - Orienter

## N2 : Nutritionnistes, psychiatres, psycho TCA, endocrinologues, pédiatres, diététiciens, ... Libéraux, CMP, HJ, HAD, Hospitaliers, SSE, ...

Évaluer - Hospitaliser - Soigner  
Rechercher - Former

## N3 : Hospitalisation, réanimation

Soins nutritionnels et de réanimation  
Coordonner parcours et recours lors des situations complexes

Représentation de la filière de soin TCA.

## Mais pourquoi une association ?

La structure associative du RéLAB a été choisie pour donner une place équitable à tous les acteurs de soin, que l'on soit novice ou chevronné

avec les TCA. La représentativité du territoire et des professions est un critère d'accès aux instances administratives de l'association.

Ces instances vont décider des instructions et des orientations politiques ; les groupes de travail vont agir directement pour faciliter le travail et les échanges entre les professionnels, le tout pour obtenir un soin à la carte : « le bon soin, au bon moment pour le patient ».

## Quelles sont les grandes lignes de 2023 ?

La première étape a été de créer la structure juridique du réseau et d'initier la vie associative. L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 16 février 2023 en présence des membres fondateurs, du comité de pilotage.



Présents sur la photo, de gauche à droite :

Mme Vukasse, Mme Chapon, Pr Quilliot, Dr Witkowski, Dr Gaspard, Dr Bisch.

Absents de la photo, membres du comité de pilotage :

Mme Hayo Villeneuve, Dr Laruelle.

Pour pouvoir initier les démarches administratives, M. le Pr Quilliot avait été nommé président du RéLAB et M. le Pr Kabuth, trésorier, jusqu'à la première assemblée générale électorale du 16 juin 2023.

Le comité de pilotage reste en place pour assurer la bonne mise en place des structures administratives du RéLAB.

La cellule de coordination a pris forme également en 2023, avec le recrutement d'un mi-temps

de secrétariat en la personne de Smahane Blanchard. Nous allons prochainement proposer une vacance de psychiatre, ainsi que d'un mi-temps d'infirmier coordinateur.

Afin de savoir orienter et pour pouvoir coordonner le parcours de soin, l'étape essentielle est le repérage de l'offre opérationnelle de soin sur notre territoire, la cartographie.

Les priorités de 2023 portent donc sur le repérage et la rencontre des acteurs du soin des TCA en Lorraine, la compréhension des modalités de prise en charge, des outils utilisés et des besoins de chacun.

Pour compléter, l'élaboration de programmes de formation, éléments essentiels pour étoffer les connaissances des professionnels de santé dans ce domaine, et, surtout, leur donner le coup de pouce pour aller vers ses prises en soin.

Ainsi, un module TCA de 40 h devrait être accessible au sein du DU de chirurgie bariatrique de l'université de Lorraine en 2024.

De même, un chapitre sur les TCA sera dispensé auprès des étudiants du BUT diététique s'intégrant ainsi à leur troisième année de formation. D'autres formations plus courtes seront possibles quand l'équipe se sera étoffée.

Pour finir, l'initiation d'une étude de recherche est envisagée.

## Première Assemblée Générale :

Temps fort dans la vie d'une association, le 16 juin 2023, le RéLAB a tenu sa première assemblée générale.

A ce jour, le RéLAB comptait 51 adhérents (membres actifs, associés ou institutions).

Pour rappel, les membres actifs du RéLAB doivent être des professionnels de santé, au sens du code de la santé publique.



# CLINIQUE & PRATIQUE

Les 30 membres présents ou représentés, disposant d'une voix, ont élu un conseil d'administration sur la base des candidats qui s'étaient présentés pour ces postes, pour les quatre années à venir.

Le conseil d'administration, fraîchement élu, **a nommé les membres qui constituent le bureau :**

- Président : Pr Didier QUILLIOT
- Vice-Présidente : Dr Pierrette WITKOWSKI
- Trésorière : Mme Maryse GLOTZ
- Secrétaire générale : Dr Isabelle DEDENON-MAYER

## Le conseil d'administration :

- Dr Marie Catherine ISOARDI
- Pr Bernard KABUTH
- Dr Caroline BOURGEOIS
- Dr Charlotte ROCHEFORT-CHAMAGNE
- Dr Michael BISCH
- Dr Philippe JAN
- Mme Valérie ESTEVE
- Dr Coralie METTAVANT

Le conseil d'administration se veut représentant et représentatif de la filière de soin TCA et du territoire lorrain.

Les membres élus sont d'ailleurs répartis en ce sens, et ce, malgré une sur-représentativité de la Meurthe-et-Moselle pour l'instant. On trouve également un représentant des Vosges, deux de la Moselle, deux de la Meuse.

Sont représentés, les médecins et professions somatiques ainsi que des psychiatres hospitaliers des secteurs publics et privé, des libéraux et des pédopsychiatres.

Les institutions porteuses du projet, que sont le CPN et le CHRU de Nancy, seront, conformément aux statuts, proposées comme membres d'honneur par le conseil d'administration, afin d'être présentes à chaque instance de l'association dès la prochaine assemblée générale extraordinaire

qui validera également le règlement intérieur de l'association.

## Première journée du RéLAB :

2023 étant l'année pour mettre sur pied, donner corps et se rencontrer, le RéLAB a organisé, en complément de son assemblée générale, sa première journée, le 16 juin 2023 à la faculté de médecine et de maïeutique de Vandoeuvre-lès-Nancy.



Nous avons accueilli pour cette journée **120 participants** dans l'amphithéâtre Lepois.

Les interventions plénières du matin, modérées par le Professeur Feillet, ont été appréciées à plus de 90% par les répondants à notre enquête de satisfaction.

La table ronde sur les SSR a permis des échanges entre la salle et les intervenants, de découvrir les pratiques thérapeutiques et les modalités d'accès à ces structures.

Les ateliers, menés de main de maître par les modérateurs Dr Mettavant, Dr Malgras, Dr Jeckel, Dr Schwanke, Dr Gaspard et Dr Dedenon-Mayer, ont abouti à des échanges nourris entre les participants. La restitution qui a suivi, portée par Dr Scarpa, a conforté la cellule de coordination dans ses missions conformes en totalité avec les attentes de la salle.

Mme Vukasse, qui a présenté le point d'avancement du RéLAB, a également annoncé les étapes de 2023, et notamment la mise en place de eRCP à partir du 20 septembre 2023.

## Et par la suite ?

Pour 2024, les objectifs seront : continuer à se faire connaître, développer les partenariats, démarrer les formations en étoffant l'offre et les publics formés ; diffuser la cartographie et l'annuaire des contacts opérationnels du territoire lorrain, ainsi que des outils consensuels de diagnostic et d'échange entre professionnels de santé multidisciplinaire ; mettre en place des réunions de concertation pluriprofessionnelles ; entrer en lien avec la santé scolaire et promouvoir des actions de prévention au collège ; formaliser les besoins et les faire remonter auprès des instances ; faire vivre l'association avec ses instances administratrices, ses groupes de travail ; établir un lien privilégié avec les DAC, et surtout réussir à devenir un appui pour les professionnels de santé, leur apporter une meilleure lisibilité pour les orientations, et faciliter ainsi, pour les patients, l'accès au soin, limiter les situations les plus complexes, et dépister précocement.

**Il est possible à tout moment de rejoindre le Réseau Lorrain Anorexie Boulimie. Les documents d'inscription de l'association et les fiches de poste sont disponibles sur demande auprès de :**

[reseau.lorrain.anorexiéboulimie@gmail.com](mailto:reseau.lorrain.anorexiéboulimie@gmail.com)

*L'Equipe RéLAB*



## LES ATELIERS THÉRAPEUTIQUES DE L'HÔPITAL DE JOUR PASTEUR

### INITIATION À LA MÉDITATION DE PLEINE CONSCIENCE



**Tous les vendredis, un groupe de patients se retrouve pour une séance d'une heure et demie autour de pratiques méditatives basées sur la pleine conscience. Cet atelier est animé par une infirmière et une neuropsychologue.**

La pratique de la méditation de pleine conscience en hôpital de jour a pour vocation le maintien d'une stabilité clinique. Elle joue un rôle dans le maintien et le renforcement des capacités d'attention et de concentration. La pratique méditative peut, entre autres, permettre d'améliorer la régulation

émotionnelle, le sommeil, et la gestion de la douleur chronique.

De nombreuses études et recherches ont démontré l'efficacité de la méditation de pleine conscience dans les troubles psychiatriques.

La pratique de la méditation de pleine conscience autour du thème de l'acceptation et de la stimulation des capacités préservées apporte à la personne âgée un équilibre cognitif, attentionnel, affectif, ainsi qu'une amélioration de son vécu psycho affectif.

Cet atelier n'est pas indiqué en traitement curatif des désordres

aigus et/ou intenses, somatiques et/ou psychiques. Il est indiqué lors de la phase de rémission à visée préventive.

Durant cet atelier, les patients expérimentent la méditation de pleine conscience par le biais de différentes pratiques et exercices. Il s'agit de prendre un temps pour soi, d'observer ce qui est présent, d'être dans l'ici et maintenant. L'idée est de se recentrer sur le moment présent et d'aller à la découverte de son monde intérieur avec douceur et bienveillance.

### ATELIER RELAXATION

**L'atelier relaxation en groupe est proposé aux patients de l'hôpital de jour PASTEUR, tous les lundis matins durant 1h30, de 9h30 à 11h.**

Il est animé par deux IDE, formées à la relaxation. Des séances de relaxation individuelle sont également proposées pour les patients ne pouvant intégrer un groupe. L'atelier relaxation est proposé sur prescription médicale.

Cet atelier s'adresse aux personnes âgées accueillies en Hôpital de Jour, et en CATTP pour les patients en hospitalisation complète.

Cet atelier a pour but d'être dans une écoute bienveillante de son

corps, d'encourager une meilleure perception de celui-ci. Il permet aux patients de libérer leurs tensions physiques et psychiques, de retrouver un équilibre corps/esprit, par un réveil corporel, une libération des énergies vitales, la détente corporelle et mentale.

Nous proposons des outils d'apaisement efficaces pour lutter contre l'anxiété, le stress, la dépression, les troubles du sommeil... Ces exercices sont des exercices simples, des outils à médiation corporelle, qui permettent aux patients de se les approprier facilement, afin de pouvoir les utiliser au quotidien.

Ceux-ci portent sur l'instant présent, l'imaginaire, le sensoriel, afin d'activer au mieux les ressources des patients pour que ceux-ci puissent vivre leurs corps dans sa globalité, et pour être plus présents pour eux-mêmes, dans une harmonie corps/esprit.

**Cet atelier se déroule de la façon suivante :**

- Accueil des patients et échanges sur la météo émotionnelle du jour
- Séance de relaxation/exercices
- Retour verbal des patients et échanges sur les ressentis/évaluation



# CLINIQUE & PRATIQUE

## EXPRESSION CORPORELLE

**Sur indication médicale, cet atelier thérapeutique d'expression corporelle concerne des patients de plus de 65 ans, suivis en ambulatoire ou hospitalisés à l'UPPA\* pour diverses pathologies psychiatriques.**

Il a lieu de manière hebdomadaire à l'HJ Pasteur ainsi qu'une fois par mois au Ballet de Lorraine où il est alors animé par un danseur professionnel.

Les objectifs de cet atelier consistent à pouvoir observer de manière accompagnée et bienveillante les signaux internes du corps pour mieux les maîtriser.

Travailler le lâcher prise, la notion de plaisir, l'imaginaire, développer des capacités d'expression, de communication verbale ou non verbale et ainsi entrer en relation

avec l'autre. Favoriser l'ancrage dans le présent.

Différents outils peuvent être exploités tels que l'échauffement corporel, l'improvisation, les mimes et des techniques d'apaisement.



L'intérêt spécifique des ateliers de médiation au Ballet de Lorraine est de permettre de développer une nouvelle approche de la corporalité et du rapport à l'autre, tout en mettant à distance la notion de performance.

Le fait de travailler avec un danseur professionnel et dans les locaux du Ballet est valorisant pour les patients ; cela met en avant des capacités physiques et expressives souvent sous estimées. Ce moyen de médiation permet aussi d'envisager une réinsertion dans la vie culturelle et sportive dans la Cité. Cela passe aussi par la participation à une représentation annuelle de danse contemporaine à l'Opéra de Lorraine, de manière intergénérationnelle.

La remise en confiance des patients en leurs capacités permet de pouvoir s'ouvrir à de nouveaux projets.

\* UPPA : Unité Psychiatrique Pour Personnes Âgées

## ACTIVITÉ MÉDIATHÈQUE GÉRARD THIRION - LAXOU

**L'activité se déroule 1 fois par mois et concerne 4 patients (intra hospitalier ou à domicile) et 2 accompagnateurs de l'unité UPPA Pasteur. Elle est destinée à tout public. Les objectifs principaux permettent de favoriser les échanges, susciter l'intérêt concernant des recherches documentaires et travailler sur les émotions.**

Chaque nouveau patient se verra proposer la visite de la médiathèque et l'explication de son fonctionnement par une bibliothécaire.

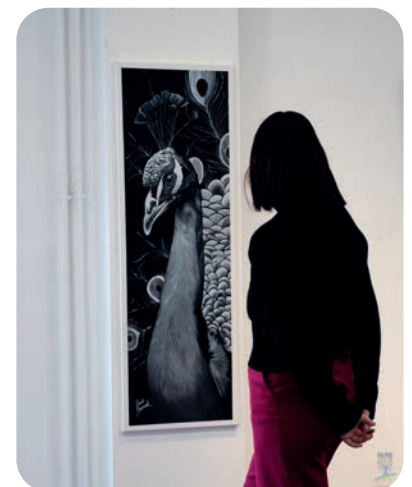
Ensuite, chacun choisira une revue ou un magazine et s'installera en vue d'une lecture individuelle.

Il pourra être proposé des animations ponctuelles et d'autre part la visite d'une exposition temporaire qui varie chaque mois.

En fonction du temps extérieur, nous aurons la possibilité d'explorer le jardin aromatique de la structure et y faire des recherches pour faire le lien.

Cette activité a pour but sur un moyen terme, de pouvoir accompagner et intégrer les patients de façon autonome dans la médiathèque la plus proche de leur lieu d'habitation.

Un projet de partenariat est en cours avec les médiathèques du pôle du Grand Nancy.







## MÉDIATION ANIMALE

**L'activité a lieu les vendredis matins à la ferme « Animaux Bénéfiques Compagnons Dommartin » et une fois par mois, sur le site de l'Hôpital de Jour Pasteur.**

Il peut être proposé à tous les usagers de l'UPPA.

**Plusieurs ateliers sont proposés aux patients selon différents objectifs :**

- Favoriser les communications verbale et non-verbale, stimuler les échanges
- Réduire l'anxiété
- Rompre les effets de la solitude
- Renforcer la concentration et l'attention

Le contact avec l'animal, réel médiateur actif, permet de s'appuyer sur des événements, des émotions, des instants de complicité pour créer une dynamique thérapeutique. Les fonctions cognitives, sensorielles, motrices et psycho-affectives sont stimulées.

Le groupe se retrouve à l'hôpital de jour pour un départ collectif vers la ferme à Dommartin et, en fonction des saisons au Val'Heureux à Villers-Le-Sec où la proximité avec la nature éveille les sens. Nous sommes accueillis par 2 médiatrices et leurs chiens.

Les ateliers sont proposés avec différents animaux (lapins,

chinchillas, cochon d'inde, poneys, alpagas, chevaux, faisans dorés, canards, poules, coqs).

### Quelques retours patients

« C'est un retour aux sources »

« Cela m'évite de sombrer dans le malheur et la vieillesse »

« Cela me procure un bien être, de l'affection avec un apaisement »

« Cela me fait voir la vie autrement »

*L'Équipe Mobile de Liaison Pour Personnes Âgées (EMLPPA)*





## AGAVE : UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCE CONJUGALE

AGAVE (Accompagnement Groupal des Auteurs de Violence conjugale) a été mis en place en 2022 au sein du Centre Médico Psychologique pour adultes de Lunéville.

**Ce projet est né d'un long travail de réflexion et de recherches de professionnels infirmiers du CMP pour adultes de Lunéville afin de proposer un meilleur accompagnement des auteurs de violence conjugale.**

Malgré les différents dispositifs existants, une avancée considérable dans la prise en compte des victimes et la publication de lois qui luttent contre cette forme de violence, les faits de violence au sein du couple ou du foyer familial n'ont pas enregistré de baisse significative.

Afin de lutter plus efficacement contre la réitération de passages à l'acte violent et dans une démarche de prévention et de préservation des liens de la cellule familiale, il nous a semblé important de proposer une prise en soins toute spécifique des auteurs de ces violences.

Sur le CMP de Lunéville, la prise en compte de l'accompagnement des auteurs de violence conjugale se fait essentiellement par le biais de l'Obligation de Soins (qui est un outil pénal et qui n'a pas de définition médicale), faisant l'objet de rendez-vous infirmiers.

La plus grosse difficulté est alors de faire adhérer la personne aux soins,

de faire émerger le souhait d'aller mieux et de favoriser un changement dans son mode de fonctionnement.

L'opportunité de la mise en place d'un accompagnement groupal de ces patients nous est alors apparu comme importante et la première session a vu le jour en avril 2022. En effet, favoriser la prise de conscience, améliorer l'alliance thérapeutique, permettre une réflexion de groupe, amorcer un travail d'autocritique pour favoriser le dépassement du déni font partie de nombreux objectifs de ce travail thérapeutique. Cinq personnes ont participé au groupe, après avoir signé le règlement intérieur.

Chaque session dure quatre mois, soit 8 séances de 2 heures environ tous les 15 jours, avec, à chaque fois, un thème pré établi. Sont alors abordées la question de l'impact de la violence sur les enfants, la notion d'empathie, la question des émotions...

Des jeux de rôle sont proposés et un PowerPoint est utilisé comme trame. Chaque séance est animée par deux professionnels. Un même animateur est présent à chaque séance, ce qui permet de garantir un cadre sécurisant et de faire le lien entre chaque rencontre.

Une évaluation en fin de session nous permet d'affirmer que les participants ont rapidement été à l'aise et n'ont ressenti aucun jugement. Une dynamique et une cohésion du groupe se sont révélées dès la première séance où l'ensemble des animateurs sont présents. Deux des participants ont d'ailleurs souhaité faire part de leur expérience et en témoigner devant les personnes qui constitueront le prochain groupe.

Le bilan de cette première session est plus que positif et nous motive à poursuivre notre investissement pour le développement de ce dispositif de thérapie groupale. Une deuxième session a démarré le 7 avril 2023.

### Les intervenants d'AGAVE :

**Alexandra AUGST-MERELLE,  
Thierry BERNIER,  
Adrian DAERON, Dorothee  
DUVAL, Anne FARON, David  
FERNANDES, Guillaume  
GENTY, Nathalie GONFRAY,  
Julie HERNANDEZ, Anne Claire  
LEMERCIER, Hélène TOLONI,  
infirmiers du  
CMP Adultes de Lunéville.**

*L'Équipe d'Agave*



# CLINIQUE & PRATIQUE

## 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE DU GROUPE DE RECHERCHE PARAMÉDICALE (GREPA) DU CPN

La première Journée du Groupe de REcherche PAramédicale du CPN a été organisée le 6 octobre 2022



**Ce colloque, à destination des professionnels du CPN, du Centre Hospitalier Ravenel et d'étudiants, avait pour objectif de mettre en avant l'accessibilité de la démarche de recherche en santé mentale, de mieux la comprendre, et de l'illustrer par des exemples concrets et locaux pour une partie.**

Cela a été également l'occasion de présenter le GREPA, Groupe de REcherche PAramédicale du CPN, peu connu des professionnels.

M. Francis MANGEONJEAN, Directeur des soins et Mme Barbara FLIELLER, Directrice de site ont ouvert cette journée. M. Xavier SIPP, Infirmier coordonnateur sur le Centre Régional de Prévention du Suicide et Mmes Marion BEAUVAIS et Jenny MANCINELLI, toutes deux Infirmières en Pratique Avancée (IPA) au sein de l'établissement, ont animé la journée et assuré la modération des différentes séquences.

La première partie de la matinée a porté sur la genèse et l'organisation de la recherche au sein du CPN et la présentation du GREPA, avec les interventions du Pr Fabienne LIGIER, un des médecins coordonnateurs de l'Unité de recherche et d'Investigation Clinique (UNIC), et des copilotes du GREPA, Mme Tatiana DABROWSKI, chef de projet, Mme Isabelle MEZUREUX, cadre de santé et M. Xavier SIPP, infirmier coordonnateur.

Mme Karine WACH, cadre supérieur de santé et formatrice à l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS), a ensuite retracé la théorie sur la recherche en soins, infirmière et paramédicale puis l'initiation et la conduite d'une recherche en santé mentale. La matinée s'est terminée par des questions et des échanges. La première partie de l'après-midi a débuté avec des retours d'expérience illustrant la recherche étape par étape.

M. Bruno SCHMITT, ergothérapeute, a présenté les phases nécessaires pour passer de l'idée initiale à la question de recherche.

M. Xavier SIPP, a décrit la rédaction d'un protocole de recherche. Mme Corinne RAT, infirmière et attachée de recherche clinique au sein du Centre Hospitalier La Chartreuse à Dijon, a expliqué la mise en œuvre et l'analyse des résultats.

Ensuite, Mme Maryne LADA, infirmière au CHRU de Nancy et ancienne étudiante de l'IFSI de Laxou s'est appuyée sur son travail de fin d'études pour faire connaître la démarche D'Evidence Based Nursing (EBN).

La journée s'est terminée par l'intervention conjointe de M. Adrian CLAUDE (CPN) et M. Benjamin HUTH (CH Ravenel), tous deux IPA, ainsi que M. Xavier SIPP, infirmier coordonnateur, qui ont développé le

rôle des IPA, et notamment dans la recherche en santé mentale.

Cette journée de recherche a permis aux participants de mieux comprendre les étapes de la recherche en santé mentale et de découvrir les avancées de la recherche au sein du CPN. Elle a suscité des vocations, car **à l'issue de ce colloque, 4 professionnels ont rejoint le GREPA.**

**L'auditoire a apprécié cette journée à plus de 80%** l'amenant à proposer des thèmes spécifiques pour d'autres journées, comme l'état des lieux de la recherche au CPN ainsi que les projets en cours. Cette dynamique très encourageante incite le GREPA à imaginer une seconde édition dont la date n'est pas encore définie.

**Le GREPA remercie les participants et les animateurs pour leur enthousiasme face à ce premier colloque tout à fait inédit, et assez rare sur le territoire.**

**Tous les professionnels curieux, intrigués, intéressés peuvent solliciter les membres du GREPA par mail : [grepa@cpn-laxou.com](mailto:grepa@cpn-laxou.com)**

**Isabelle MEZUREUX  
Xavier SIPP  
Tatiana DABROWSKI**



## L'UNITÉ SOINS POUR TOUS VERS UN ACCÈS AUX SOINS...



**L'un des droits fondamentaux de l'usager est l'accès aux soins. Il est défini comme la capacité de pouvoir proposer à chacun des soins, préventifs ou curatifs, sans référence à une situation sociale ou à un état de santé.**

**Sur ce postulat, une attention particulière est portée aux personnes les plus vulnérables du fait de leur handicap physique, psychique ou social.**

Or, d'après le baromètre Handifaction, le taux de personnes en situation de handicap n'ayant pas pu effectuer leurs soins s'élève à 18% en 2022. Une des raisons de leur non prise en charge est le refus de soin des professionnels de santé. Le principal motif est la programmation à longue échéance des rendez-vous dans le but de décourager la personne en demande de soins (14% en 2022).

Dans une autre forme de discrimination, ces personnes peuvent se voir proposer des rendez-vous inhabituels à des moments inopportuns, soit très tôt ou très tard dans la journée. Dans le pire des cas, le refus est direct sans motif valable.

À l'Unité de Médecine Polyvalente et de Spécialités (UMPS) au sein du Centre Psychothérapique de Nancy, nous avons constaté que pendant l'hospitalisation, les personnes intégraient un parcours de soin

et bénéficiaient de tous les soins de prévention et de dépistage. Néanmoins, dès lors qu'elles sortaient, elles étaient en difficulté pour poursuivre ce suivi. Dans ce contexte, nous avons profité d'un appel d'offre ARS pour proposer une consultation dédiée aux personnes en situation de handicap.

L'Unité Soins pour Tous (USPT) rattachée au plateau technique de l'UMPS a pour objectif principal d'appréhender, de manière globale, la santé de la personne en situation de handicap physique ou psychique. Cette unité permet une plus grande accessibilité aux soins, des consultations adaptées aux besoins des personnes et un accompagnement vers la médecine de ville.

L'USPT propose de ce fait deux volets : le premier que l'on appellera « Parcours CMP », est destiné aux patients hospitalisés au CPN qui nécessitent un suivi somatique sur l'extérieur et qui n'ont pas de suivi auprès d'un médecin traitant.

Le second « Parcours structure médico-sociale » propose, aux personnes en situation de handicap venant de structures extérieures et n'ayant pas de consultations adaptées, l'accès au plateau technique de l'UMPS. Les patients bénéficieront, ainsi, de l'ensemble des spécialités proposées.

Pour orienter les patients dans ce parcours de soins complexe, il semblait intéressant d'intégrer un Infirmier en Pratique Avancée mention « Pathologies chroniques stabilisées ».

### Parcours CMP

À l'examen d'entrée somatique, le médecin généraliste de l'établissement estime la nécessité d'un suivi IPA du fait de son parcours de soins complexe. La plupart du temps, une rencontre entre le patient et l'IPA est organisée au sein de son unité lorsque son état psychique le permet.

Cela donne lieu à un premier contact qui permet de tisser une relation de confiance avec la personne soignée. L'IPA coordonne le parcours de soin du patient en s'adaptant à sa symptomatologie psychiatrique. Des accompagnements peuvent être organisés auprès des partenaires de soins lorsque le patient a des difficultés pour s'y rendre.

À chaque étape du suivi, des moments d'échanges avec le médecin référent sont organisés afin d'adapter au mieux la stratégie thérapeutique. Lorsque le patient n'a pas de suivi ou qu'il n'a pas déclaré de médecin traitant, l'IPA profite du prochain rendez-vous en centre médico-psychologique auprès de l'équipe



# CLINIQUE & PRATIQUE

soignante pour refaire le point avec le patient, notamment sur son vécu de la pathologie.

Le suivi est alors maintenu, comme à l'hôpital, jusqu'à ce que le patient réintègre son parcours de soin en autonomie. En aucun cas, cette unité ne se substitue à la médecine de ville. Elle est plutôt une transition entre l'hôpital et la ville afin d'éviter toute rupture dans le suivi.

## Parcours structures médico-sociales

Le plateau technique du CPN, comprenant plusieurs spécialités médicales, est mis à disposition des structures médico-sociales du Grand Nancy.

Cela rend possible l'accès à ces consultations pour des personnes en situation de handicap rencontrant des difficultés en médecine de

ville. Pour ce volet, le travail de coordination et de collaboration est majeur. Il consiste à adapter, au plus près, la consultation aux besoins de la personne accueillie.

L'accessibilité est aisée, le temps d'attente est limité, l'installation est confortable et le temps de consultation est allongé afin de permettre la réalisation d'un examen de manière optimale.

Des consultations blanches pour baisser le seuil d'anxiété de ces personnes peuvent être suggérées.

Elles consistent à proposer à la personne une visite des locaux du plateau technique, de visualiser le matériel pour l'examen dans le but de se préparer au mieux à la réalisation de celui-ci.

Elle rencontre également le personnel soignant qui sera susceptible de l'accompagner lors de la consultation.

Si besoin, il est possible pour des actes médicaux qui peuvent être douloureux et anxiogènes, de mettre à disposition le mélange équimolaire d'oxygène-protoxyde d'azote (MEO-PA).

Suite à l'examen ou à la consultation, un compte rendu est envoyé au médecin de la structure demandeur.

Pour finir, l'obtention de rendez-vous, pouvoir se soigner décemment, être accueilli de manière convenable ne sont pas des privilèges.

Plus que tout autre, il est vital pour une personne en situation de handicap de bénéficier d'un niveau et d'une fréquence de soins adaptés.

Et c'est en cela que l'Unité Soins Pour Tous est une réponse à cet enjeu majeur de santé publique.

## *L'Équipe de l'Unité Soins Pour Tous*





## JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC : UNE INVITATION À S'INFORMER, À RÉFLÉCHIR ET À DISCUTER SUR LE TABAGISME

**En 1987, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a instauré la Journée Mondiale Sans Tabac qui, chaque année, a lieu le 31 mai. Ses objectifs sont d'informer et de sensibiliser différents publics au sujet du tabagisme et de promouvoir des modes de vie sains liés à leur consommation.**

Le tabac est à l'origine de multiples maladies, selon le Ministère de la Santé et de la Prévention qui déclare que le tabac est la première cause de mortalité évitable de cancer et prématurée (décès survenus avant 65 ans). En France, un décès sur huit s'explique par le tabagisme ([www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr), 2023). La promotion de la santé et la prévention jouent un rôle fondamental : d'une part, pour éviter l'entrée dans le tabac chez les non-fumeurs, et, d'autre part, orienter et accompagner les fumeurs qui souhaitent réduire ou arrêter leur consommation.

Pour cela, au CPN, nous ne sommes pas restés à l'écart de cette campagne nationale. Dans le cadre de la démarche Lieu de Santé Sans Tabac (LSST), nous avons organisé cet événement à nouveau sur le site de Laxou ainsi qu'au CSAPA.

Plusieurs professionnels des différents services se sont mobilisés autour de cette journée pour mettre en place divers stands et parcours d'activité physique. De plus, des partenaires externes y

ont également participé : La Ligue contre le Cancer, CDOS54 (Comité Départemental Olympique et Sportif 54) et ESPOIR 54, ce qui a permis des échanges plus riches et variés.



Des activités ludiques et adaptées ont été proposées aux différents publics, notamment :

- des échanges sur les différents modes de vie liés au tabagisme, les risques pour la santé ainsi que les bénéfices dus à la réduction et/ou l'arrêt du tabac.
- le partage des représentations du tabac dans le quotidien ainsi que des consultations individuelles pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur les traitements des substituts nicotiques et être orientés selon chaque situation.
- des cours d'activité physique organisés par le CATTP ETAPE en complément de la promotion d'une alimentation équilibrée menée par la diététicienne de l'Hôpital de Jour d'Addictologie.

Plus de 130 personnes ont assisté à la journée, soit plus de 30 % de plus que l'année dernière, ce qui est un résultat positif et encourageant. Nous espérons que le 31 mai prochain, plus d'activités auront lieu, de sorte qu'un plus grand nombre de personnes participent à l'échange et au partage.



### Pour aller plus loin :

- Bienvenue dans une vie sans tabac ([tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr))
- Lutte contre le tabagisme - Ministère de la Santé et de la Prévention ([sante.gouv.fr](http://sante.gouv.fr))
- Journée mondiale sans tabac - 31 mai 2023 | OPS/OMS | Organisation panaméricaine de la santé ([paho.org](http://paho.org))  
Substituts nicotiques : prise en charge | [ameli.fr](http://ameli.fr) | Assuré

**Natalia LIVACIC**



## UNE ECO-RANDO POUR LE CATTTP ETAPE

Après un bel été 2022 placé sous le signe des activités de pleine nature avec les patients fréquentant notre CATTTP, ETAPE a eu le plaisir de convier des personnes de tous horizons (patients, professionnels de santé, citoyen) à une matinée consacrée à la protection de l'environnement dans le cadre des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) 2022.

Le vendredi 14 octobre 2022 au départ du CPN et en direction de la Sapinière, nous avons eu la joie d'encadrer une Eco Rando.

### Mais qu'est-ce qu'une Eco Rando direz-vous ?

C'est une action qui consiste à arpenter la ville ou la campagne, munis de sacs poubelle et d'accessoires de ramassage afin de nettoyer le parcours emprunté de

tous déchets jonchant le sol, pour la plupart d'entre eux d'origine humaine.

Ce fut donc un groupe de plus de 20 personnes qui, au fil de la marche et de discussions intéressantes, ramassèrent l'équivalent d'une dizaine de sacs poubelles de détritiques qui étaient répartis tout au long d'un parcours d'environ 6 kilomètres.

En cette fraîche matinée, chacun a su apprécier l'ampleur de son geste bienveillant envers la nature et en a tiré un sentiment de satisfaction personnel et collectif.

Cette activité citoyenne devient de plus en plus nécessaire, tant dans le cadre de la protection de notre environnement que dans celui de notre bien-être physique et psychique.



## LE CATTTP ETAPE PARTICIPE À OCTOBRE ROSE

Dans le cadre de la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, l'équipe du CATTTP ETAPE a eu le plaisir de convier et d'encadrer un groupe de patients à participer à la marche populaire d'OCTOBRE ROSE le dimanche 16 octobre 2022 à Nancy.

Par cette matinée placée sous le signe de la solidarité, nous nous sommes joints aux quelques 6 000 participants présents pour réaliser ensemble, et dans la bonne humeur, cette marche fédératrice de 5 kilomètres au fil des pavés centenaires et des plus belles rues nancéennes.



CATTTP ETAPE : Sophie RICHY, Virginie ODEN, Sylvain GUICHARD-LEROY



## AUTONOMIE, VALORISATION ET CONFIANCE EN SOI À L'UNITÉ 2

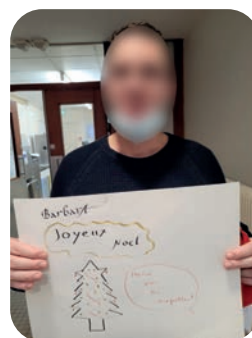
Les équipes soignantes et les patients de l'Unité 2 se mobilisent régulièrement tout au long de l'année pour offrir des moments de partage, de douceur et de bonne humeur.

Ces activités, qui rassemblent patients et soignants,

sont souvent à l'origine d'une demande des patients eux-mêmes. Leurs paroles et leurs attitudes positives ont particulièrement touché les équipes.

Ces moments apportent toujours beaucoup de reconnaissance à tous.

### Réalisation de la carte de fin d'année avec l'atelier calligraphie



### Confection de chouquettes et de jus de pomme chaud, à l'occasion des fêtes de fin d'année



### Autonomie, valorisation et estime de soi avec l'atelier esthétique







# ENSEIGNEMENT

## « ERASMUS 'MENT VÔTRE ... »

Erasmus est un acronyme : « European Action Scheme for the Mobility of University Students », en français « Programme d'action européen pour la mobilité des étudiants » choisi en 1987 en hommage au moine humaniste et théologien néerlandais Érasme, en latin Erasmus.

**L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) est inscrit dans le dispositif Erasmus depuis 2009. Ce dispositif d'échange entre différents partenariats européens permet aux étudiants infirmiers et aux enseignants des IFSI des mobilités entrantes et sortantes.**

**Les objectifs de ces mobilités sont multiples :**

- Favoriser la coopération et les échanges liés à l'enseignement supérieur,
- Renforcer la dimension européenne des études,
- Améliorer la qualité des études en Europe,
- Comparer les systèmes sanitaires des pays,
- Échanger sur des pratiques professionnelles,
- Valoriser la mobilité des étudiants dans le cadre d'un supplément au diplôme (Europass),
- Envisager des carrières dans l'Union Européenne.

L'IFSI de Laxou a bénéficié d'un renouvellement de la charte Européen Charter Higher Education (ECHE) en 2020 pour une période de 7 ans. Ce programme

2020-2027 met fortement l'accent sur l'inclusion sociale, les transitions écologiques et numériques et la promotion de la participation des jeunes à la vie démocratique.

Depuis sa mise en place en 2009 à l'IFSI, une cinquantaine d'étudiants ont bénéficié d'un stage dans différents pays : Espagne, Finlande, Bulgarie, Roumanie, Irlande, Belgique, Luxembourg et nous avons accueilli une vingtaine d'étudiants de Belgique, d'Espagne et d'Angleterre.

Dès septembre 2023, une ouverture prochaine sur Malte est prévue et 4 étudiants en bénéficieront.

Nous avons développé un partenariat avec la Belgique et plus particulièrement avec la Haute Ecole Libre Mosane (HELMO) de Liège et ,actuellement, nous accueillons deux étudiantes issues de cette école, Marylou et Karine.

Elles ont pu bénéficier chacune d'un stage en réanimation et d'un stage en chirurgie sur une période de 10 semaines leur permettant de découvrir le secteur hospitalier public et privé nancéien.

Nous priorisons l'accueil et l'intégration de ces étudiantes tant sur le plan professionnel que personnel : visite de la ville de Nancy, accompagnement sur les terrains de stage avec rencontre des tuteurs et des cadres de santé.

Elles ont également pu présenter leur programme de formation aux étudiants de 3ème année et participer au voyage culturel à Paris.

**Pour illustrer leur retour d'expérience, nous avons interviewé les étudiantes afin d'apprécier la qualité des échanges et de leur mobilité.**





# ENSEIGNEMENT

## ? Pouvez-vous présenter votre cursus en quelques mots ?

**Karine** : Bonjour, je m'appelle Karine et le cursus de Belgique s'appelle IRSG : Infirmière Responsable des Soins Généraux. C'est un cursus en 4 années, vous c'est bac +3 et nous bac + 4, ce qui nous permet après de faire des spécialisations. Chaque année, il faut valider des crédits, 60 crédits par année pour pouvoir être diplômé.

**Marylou** : Notre cursus s'effectue en 4 ans avec une promotion de 350 étudiants en 1ère année et finissant à 170 étudiants en dernière année. Après les 4 ans, nous avons accès à des spécialisations d'un an (pédiatrie – néonatalogie, soins intensifs et aide médicale urgente, santé communautaire, bloc opératoire, psychiatrie).

## ? Quelles sont les motivations pour effectuer vos derniers stages en France ?

**Karine** : Mes motivations étaient de pouvoir observer les soins en France et les différences avec la Belgique, prendre un peu de recul par rapport à la Belgique et analyser ma pratique infirmière.

**Marylou** : J'avais envie de découvrir d'autres hôpitaux et d'autres façons de travailler qu'en Belgique. Découvrir les différences entre les pays, apporter un plus dans ma pratique professionnelle et me rendre compte de ma capacité d'indépendance et d'autonomie dans la vie de tous les jours. Me lancer dans l'Erasmus était une preuve pour moi que je pouvais sortir de ma zone de confort.

## ? Pourquoi avoir choisi Nancy ?

**Karine** : Et pourquoi pas ? (rires) pourquoi Nancy ? Alors, à vrai dire, ce n'était pas mon premier choix ! En fait, c'était les Pyrénées car je voulais voir

les montagnes et avec la conjoncture actuelle beaucoup d'écoles ont refusé des étudiants Erasmus et Nancy m'a gentiment accueillie et je me suis dit pourquoi pas et donc tout simplement, je suis très heureuse d'être là.

**Marylou** : A la base, j'aurais voulu effectuer mon Erasmus en anglais, mais l'Angleterre étant sortie de l'Union Européenne, cela n'est plus possible. Je me suis retournée vers la Suisse ayant des pratiques et une culture fort différente de chez nous, mais ce pays n'accepte pas les stages de spécialisation (soins intensifs dans mon cas) ce qui me bloquait car je devais rester 3 semaines là-bas ne comptant pas dans mes heures et du coup, effectuer les soins intensifs en plus en revenant en Belgique. Après ces deux nouvelles, je me suis rétractée vers la France où j'ai demandé pour aller à Tarbes ou à Brest. Notre référente Erasmus est revenue vers moi m'expliquant que ce n'était pas possible pour eux d'accueillir des étudiants Erasmus cette année. De là, j'ai demandé les destinations restantes, il restait Forbach ou Nancy, ce qui m'a motivée à venir ici, à Nancy. Enfin, après mon choix, j'ai découvert que mes amis et famille connaissaient bien cette ville et m'ont dit que je m'y plairais et qu'il y a de belles visites à faire.

## ? Comment se sont déroulés vos stages ?

**Karine** : Mon premier stage était en ORL et alors c'était un stage formidable ! J'avais super peur avant d'y aller ! C'était vraiment un stage redouté, car j'avais peur de la cancérologie et des opérations ORL qui sont très traumatisantes et assez choquantes au premier abord. Et en fait, j'ai eu deux référentes extraordinaires qui m'ont encadrée d'une façon magnifique. Je me suis révélée des talents dans la chirurgie et des compétences. J'ai eu un déclic et j'adore la chirurgie ! Voilà je me suis super bien plu en ORL, je

suis sortie de stage grandie et en plus, j'ai pu créer des relations d'amitié avec les infirmiers là-bas. Donc, je pense que l'on va rester en contact, c'est formidable !

**Marylou** : J'ai effectué mon premier stage en réanimation médicale auprès d'une équipe hyper sympathique aussi bien les cadres, les infirmiers que les médecins. J'ai adoré ce stage très technique, mais hyper enrichissant. En plus, les médecins étaient à l'écoute et me proposaient de venir voir tous les actes techniques qu'ils effectuaient. Les infirmiers n'ont pas hésité à me laisser faire les soins et répondre à toutes mes questions.

Mon dernier stage était en chirurgie dans un secteur privé. L'équipe est très pédagogique malgré le manque de personnel qui se ressent fortement. Ce service est hyper enrichissant avec énormément d'opérations du dos et de cancérologie (sein ou utérus) ce qui demande beaucoup de connaissances. Les soins post-opératoires nécessitent des actes techniques comme l'ablation de drains de Redon, des pansements de tous types, mais également de connaître les interventions pour gérer les surveillances post-opératoires et pouvoir rassurer les patients. Ce stage m'a permis de découvrir beaucoup de techniques et d'acquérir de l'autonomie.

## ? Avez-vous pu échanger sur les différences de pratiques ? similitudes ou différences ?

**Karine** : Oui, on a échangé sur nos pratiques, le matériel et sur les procédures. Il y a beaucoup de différences mais aussi des similitudes. Par exemple, pour les temps de réfection du pansement, il y a des différences. C'est très intéressant de comparer les prises en soins et puis le vocabulaire... le vocabulaire, c'est assez comique... on utilise pas le même.

**Marylou** : Oui, j'ai découvert quelques différences, notamment les protocoles



# ENSEIGNEMENT

de réfection de pansements. Les étapes ne sont pas les mêmes dans les deux pays et l'usage des antiseptiques ne se fait pas de la même façon en France et en Belgique. De plus, j'ai remarqué que la collaboration entre infirmières et aides-soignantes fonctionnait bien.



## Un élément marquant ? une anecdote ?

**Karine :** Oh oui ! Le plat-bassin. On ne dit pas «plat-bassin» chez nous, mais on dit : «la panne». Donc du coup, quand j'étais avec un patient qui me disait : «j'ai envie d'uriner » et que je lui répondais : «vous voulez la panne? », il ne comprenait pas, c'est sûr !(rires). Ensuite, «le kanban», pour nous, c'est l'endroit où l'on range le matériel infirmier. Alors, quand je disais « c'est dans le kanban ? » On me regardait en disant: « c'est quoi le kanban ? ». Et enfin, « la paillasse », c'est un lit chez nous. Alors, quand on me disait « va sur la paillasse », je ne savais pas ce que c'était ! (rires) C'est rigolo ! Et puis les médicaments et leurs appellations ne sont pas les mêmes. Donc, c'est parfois une gymnastique !

**Marylou :** Lors de mes deux stages, tout le monde voulait travailler avec moi, car ils adorent mon accent liégeois très prononcé. Le plus amusant pour eux, c'est le mot «tantôt» que j'utilise très souvent et que les équipes ici en France n'utilisent jamais, mais adorent entendre de ma part.

Un élément marquant pour moi a été une journée en stage de chirurgie où nous étions dans la salle de garde. Nous parlions ensemble avec l'infirmière, l'aide-soignante et une autre stagiaire. Venant l'heure du tour des médicaments, nous nous levons et je demande : «Quelqu'un a vu mon GSM ?» D'un coup, j'ai vu tout le monde se retourner vers moi avec un signe d'incompréhension sur le visage. Je me suis dit qu'elles n'avaient pas compris ma question, donc je la répète et là, l'infirmière me demande ce que j'ai perdu car elles ne comprenaient

pas. J'ai alors compris que le mot GSM est inconnu en France... (GSM = téléphone portable)



## Comment avez-vous vécu votre accueil et accompagnement ? Parlez-nous de l'IFSI de Laxou...

**Karine :** Alors moi, j'ai adoré ! On a été super bien accueilli, les bras ouverts. On nous a fait visiter la ville, les services. On savait qui on était quand on est arrivé. Enfin, moi, j'ai trouvé ça formidable ! Franchement, l'accueil ici, je l'ai dit plusieurs fois au maître de formation, ici, vous avez un accueil fantastique ! C'est génial, franchement !

**Marylou :** Extrêmement bien. J'ai été accompagnée dans les deux hôpitaux pour rencontrer les cadres de services et l'équipe me permettant de connaître déjà les lieux avant le premier jour de stage.

En plus de l'accompagnement dans les hôpitaux, Mme Simon et Mme Kostka nous ont offert un dîner très agréable entre les visites. Après, elles nous ont fait découvrir la place Stanislas (avec un petit café) avant de se rendre dans le parc de la Pépinière et la Vieille Ville. La journée a été exceptionnelle, remplie de surprises et de découvertes. Elles sont restées à notre écoute durant tout notre Erasmus et nous ont permis de participer à une analyse de pratique des 2e années après notre présentation des études infirmières en Belgique aux étudiants de 3e année.

J'ai trouvé l'école très spéciale comparé à chez nous. Effectivement, il s'agit d'une petite école. J'ai pu visiter un auditoire qui est plus lumineux et les places plus espacées qu'à Liège. J'ai également trouvé cela étrange en arrivant d'avoir le poste de sécurité puis plein de bâtiments avec des professions différentes toutes rassemblées sur ce «zoning».

A Liège, je suis sur un campus regroupant 3 écoles différentes et au moins 8 cursus avec une capacité de 3000 étudiants minimum en ayant

de grands auditoires, des salles de classes et de travaux pratiques sur 2 bâtiments dont un de 6 étages.



## Auriez-vous envie de venir travailler en France ? Qu'est ce que ça a changé aujourd'hui pour vous ?

**Karine :** Ces deux stages m'ont permis de prendre confiance en moi parce qu'il a fallu que je m'adapte aux nouvelles équipes, aux nouvelles façons de travailler en sachant que l'organisation des services est différente de chez nous. Oui, ça m'a permis de prendre confiance en moi et de pouvoir travailler comme infirmière maintenant. Donc ça, c'est un énorme point positif. Et oui ! Pourquoi pas venir un jour travailler en France, ce serait avec plaisir ! Par exemple, j'ai pu remarquer, lors de la période Covid, une réelle bienveillance avec les patients malgré le manque d'effectifs qui épuise les équipes. On prenait le temps de communiquer avec le patient, qui restait au cœur de nos soins, et c'était vraiment une expérience fabuleuse !

**Marylou :** Sincèrement non, pour des raisons personnelles. Toute ma famille se trouve en Belgique et mon copain est engagé en CDI dans ma région. Il me reste une année d'étude, car je me spécialise dans les urgences et réanimation. Ces deux stages ont enrichi mon expérience.



## Quelque chose à ajouter ?

**Karine :** Je recommande à tous les étudiants de faire Erasmus et de venir en Belgique. Pourquoi pas ? Ça aide à s'émanciper c'est certain !

**Marylou :** Cette expérience m'a beaucoup enrichie et j'en suis très contente !

**Christelle COURTIOL**



## LES ÉTUDIANTS SE MOBILISENT POUR LE BÉNIN

Les 4 et 11 avril 2023, les étudiants en santé de l'association Amis d'Gens ont organisé une collecte de dons en faveur de l'orphelinat La Providence, situé à Lokossa (Bénin).

### Une association active depuis plus de 20 ans

Amis d'Gens, association humanitaire créée en 2001, se compose essentiellement d'étudiants en santé regroupant de futurs médecins, ergothérapeutes, kinésithérapeutes et infirmiers.

Depuis 2006, et dans le cadre d'un partenariat conclu avec la Ville de Lokossa, les membres de l'association et les bénévoles se rendent chaque été à l'orphelinat pour apporter un conteneur de matériel médical et du matériel scolaire, ainsi que des jeux, des jouets, des vêtements...

L'orphelinat « La Providence » accueille des enfants et adolescents béninois jusqu'à leur majorité et subvient à leurs besoins, afin de leur permettre un accès à l'éducation et garantir leur sécurité. Une majeure partie des fonds récoltés sont destinés à financer la structure dans son intégralité (salaire du médecin, de l'assistant social, denrées alimentaires, structures d'hygiène...) permettant ainsi aux enfants de grandir sereinement et d'assurer leur avenir.



### Des étudiants engagés

Sur place, les étudiants ont également la possibilité de réaliser des stages dans les structures de soins de la commune de Lokossa, notamment dans les dispensaires et les hôpitaux. Pour cette raison, ils s'emploient à récolter du matériel médical (tensiomètre, échographe, canne, tubulures, cathéter, thermomètre, stéthoscope...) pour les infrastructures de santé dont les besoins sont toujours importants.

Au cours de ces années, de nombreux projets ont été mis en place afin de répondre aux besoins et aux demandes de la commune, comme par exemple, la construction de salles de classe, de structures d'hygiène dans les écoles, la rénovation d'établissements scolaires (écoles et collèges), la création d'un dispensaire de soins, etc.

Afin de mettre en place ces projets, les 24 membres du bureau de l'association et tous les bénévoles œuvrent durant l'année scolaire en organisant différentes actions sur les campus de l'Université Lorraine (ex : soirées étudiantes, emballage cadeau dans les commerces pendant

la période de Noël, lotos, ventes de chocolats...).

Grâce à ces efforts, l'association peut ainsi envisager en 2023 de :

- Faire réparer les douches de l'orphelinat et de rénover le puits
- Financer des brasseurs d'air et des installations électriques à l'orphelinat
- Rénover 2 salles de classes, remettre en état le secrétariat et financer du mobilier au Collège OUEDEME ADJA
- Envoyer un conteneur de matériel au Bénin

A l'issue de ces 2 journées d'avril, l'association a pu récolter environ 500 kg de matériel. Un grand merci à tous les professionnels qui ont soutenu l'action de l'association sur ces deux journées !

### Vous souhaitez faire un don ? Vous pouvez adresser vos dons à :

36 allée des Mirabelles  
54520 LAXOU

**Ordre du chèque** : Amis D'Gens  
ou par virement bancaire :  
**IBAN** : FR76 1027 8040 4500  
0263 0870 196  
**BIC** : CMCIFR2A



Sophie ACKERMANN



# ÉVÉNEMENTS & VIE CULTURELLE

## D'AUTRES REGARDS

### COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE NATIONALE D'ART ET DE DESIGN

Depuis deux ans, le CPN a mis en place un partenariat avec l'École Nationale d'Art et de Design et accueille des étudiants qui réalisent un stage pratique au sein de notre établissement.

En 2022, 3 projets se sont concrétisés :

### Parcours Santé

Inauguré le 27 juin 2022, ce parcours est destiné aux professionnels, aux patients, et aux accompagnants. Il propose des points d'intérêt comprenant des activités physiques, mais aussi des informations sur le patrimoine et l'environnement.



Il a été récemment mis en valeur dans le cadre du programme national « Manger mieux et bouger plus au travail ». Vous pouvez retrouver la vidéo sur les pages du site Manger mieux & bouger plus au travail ainsi que dans la boîte à idées :

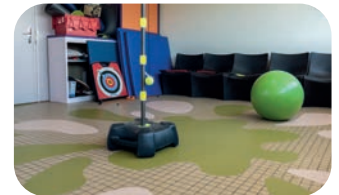
<https://manger-mieux-bouger-plus-au-travail.fr/fr/comment-passer-a-l-action-1.html#parcours-sante>



### Peins ton sol à Horizon

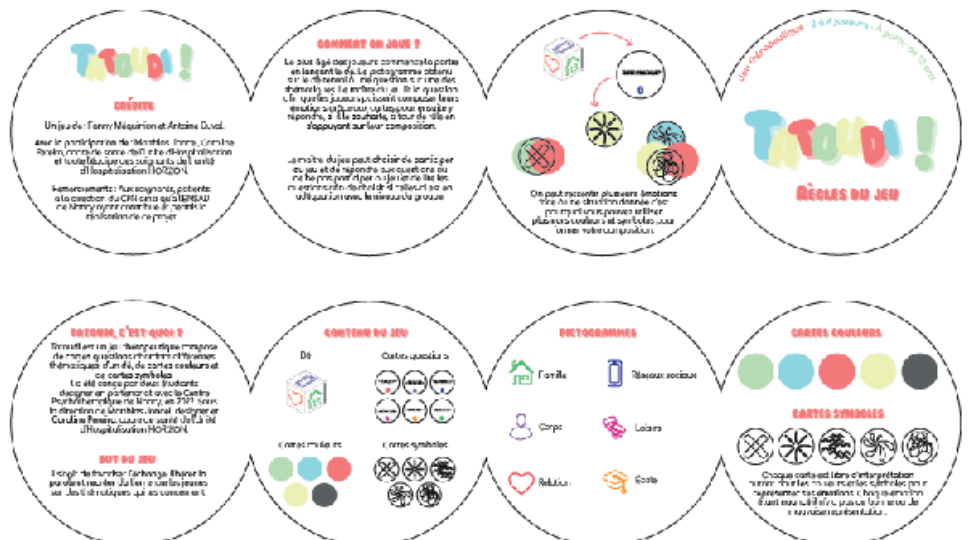
L'objectif de ce projet était d'embellir le cadre d'accueil des patients et d'améliorer l'espace de travail des soignants. En apportant de la couleur sur le sol du bâtiment les patients peuvent se repérer plus facilement.

L'atmosphère est plus chaleureuse et unique dans chaque pièce. Suite à un atelier créatif organisé avec les patients et les soignants, les formes rondes et organiques ainsi que les couleurs vives ont été retenues.



### Jeu Tatoudi

Réalisé en collaboration avec l'équipe soignante d'Horizon et les patients, un jeu thérapeutique à destination des adolescents a été créé : le jeu Tatoudi. Il est testé actuellement au CPN et à Ravenel dans l'unité Tremplin.





# ÉVÉNEMENTS & VIE CULTURELLE

En 2023, 2 projets sont en cours :

## Paysage de jeux

Dans la cour du CMP de Maxéville, avec l'objectif, en réaménageant, d'offrir un accueil chaleureux aux patients et accompagnants



## Jardin bulle

Créer un lien entre associations, professionnels et patients, faire de la Maison des Usagers le lieu de rencontre et de référence et ouvrir le jardin à tous.



## COLLABORATION AVEC LE MUSÉE DE LA SANTÉ

### Les vitrines

Exposition d'objets historiques inventoriés bénévolement par l'association des Amis du Musée de la Santé de Lorraine et exposés salle polyvalente et salle de la communauté.

### La conférence

À l'occasion de la 39<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), le CPN a organisé les 17 et 18 septembre 2022 la visite guidée et une conférence par les Amis du Musée de la Santé de Lorraine des objets historiques.

## COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION LE MUR/ FRESQUE DE STREET ART

Réalisation par Damien Mauro dit Goddog, artiste de street art d'une fresque murale contemporaine, graphique et colorée du 2 au 5 mai 2023 sur le mur situé à l'entrée du CPN (juste avant le porche d'entrée).



Cette réalisation, en lien avec l'association nancéienne Le Mur, répond à plusieurs objectifs :

- Valoriser le site et son cadre verdoyant et, d'une manière générale, l'établissement
- Conjuguer art et lieu de soin
- Dé-stigmatiser l'hôpital psychiatrique
- Contribuer à améliorer l'environnement des usagers et le cadre de travail des professionnels



Barbara FLIELLER



# ÉVÉNEMENTS & VIE CULTURELLE

## ETTED : FESTIVAL

Le 7 juin 2023 s'est tenu le **BLUE MUSIC FESTIVAL** à l'Autre Canal.

À l'initiative de l'association Art'Sperger et en partenariat avec la Music Academy International (MAI), ce festival solidaire dédié à l'autisme avait pour intérêt de faire découvrir les talents de demain mais aussi certains des intervenants et des membres de l'association.

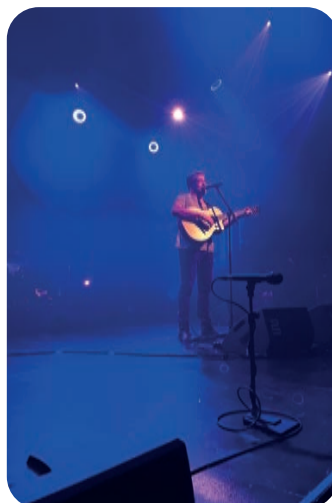
Depuis 2021, l'équipe ETTED s'associe dans le montage de projets artistiques et musicaux avec Art'Sperger : un atelier autour de la musique, du chant et du slam s'est notamment créé.

C'est naturellement qu'ETTED s'est investi dans cet événement musical caritatif pour mettre en avant les compétences des personnes.

Accompagnés de quelques jeunes talents, plusieurs professionnels sont montés sur scène pour faire un 'bœuf'.



### L'équipe d'ETTED





Si vous souhaitez rejoindre le comité de rédaction du journal  
ou participer à la rédaction d'un article,  
n'hésitez pas à adresser un mail à : [communication@cpn-laxou.com](mailto:communication@cpn-laxou.com)

